

« Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches »

Rapport d'activité 2018

Le mot du Président

Alors que nos membres d'Ariège sont en train de bâtir un mur en forme de moustache géante, celle bien fournie et généreuse de notre aîné s'en est allée.

Roland Mousquès, notre Roro, voisin, ami et bâtisseur infatigable, a disparu de son tournant, nous laissant stupéfaits et malheureux.

Si ABPS est le résultat de nombreuses années de travail collectif, Roland était un des piliers de l'association mais également une « source d'inspiration créative et poétique pour les nouveaux bâtisseurs » comme l'écrit Sylvain Olivier, membre ABPS.

Roland... on ne t'oubliera pas ! D'autant plus que les piles de galets et les mosaïques de boîtes de sardines que tu nous a laissées dans le « Tournant à Roland » demeurent comme des sentinelles nous rappelant tes yeux pétillants et tes rires explosifs.

Le décès de Roland n'aura pas été le seul choc de l'année pour ABPS : nous n'avons pas remporté l'appel d'offre de la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée pour la formation CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » qui a été donnée à un autre organisme de formation pour une durée de quatre ans.

ABPS a conçu, expérimenté et mené cette formation depuis 2009 avec un taux de réussite de plus de 90%. Élément fort de l'identité de l'association, elle était devenue une institution sur le territoire cévenol et lozérien et notre ancrage auprès des collectivités à travers les nombreux partenariats conduits avec elles.

Tous les ans, les huit bâtisseurs (euses) - stagiaires sillonnaient le territoire durant 4 mois ; ils ont laissé de nombreux murs dans les communes, témoignages d'automne joyeux et de rencontres riches et variées.

Ironie du sort, peu de temps après avoir appris cette nouvelle abasourdissante, Cathie bouclait le dossier de renouvellement du CQP auprès des instances nationales à Paris. Sans ça, le marché de la région aurait été caduque et la formation professionnelle pour tous les centres souhaitant la conduire serait mort-née.

ABPS est la seule structure en capacité de conduire ce renouvellement basé sur son travail d'observatoire national du marché et de l'insertion et de l'installation professionnelle des stagiaires et des candidats libres, et, de façon générale, de développer le marché de la pierre sèche à un niveau professionnel en France et même européen. Et pourtant elle le fait sans aucun financement, pour le bien de la filière. On peut aujourd'hui plus que jamais questionner comment, et sur quels critères, le financement d'Etat pour le développement de la filière pierre sèche en France est décerné ou partagé!

Et jamais deux sans trois, nous perdons le statut d'intérêt général, ce qui va avoir une incidence sérieuse sur nos comptes de par la perte d'exonération de charges due en Zone de Revitalisation Rurale et de défiscalisation pour les donateurs.

Les services fiscaux argumentent que ABPS est au service de ses membres, qui sont des acteurs privés sur le marché concurrentiel, ce qui est vrai ! Pourtant, il y aurait de nombreux arguments pour défendre un rôle dépassant largement les intérêts privés, preuve en est une par exemple le renouvellement de la certification qui va servir toute la filière et en premier lieu la structure attributaire de la formation professionnelle, ainsi que le travail sur l'assurance et les Règles professionnelles.

Ouf! 2018 aura quand même apporté nombres d'événements positifs. Sans revenir sur tous (ils sont détaillés dans les pages suivantes), on peut quand même citer la réussite des programmes Laubamac et INTERREG ou ABPS joue un rôle primordial et démontre ses capacités à mener de grandes actions.

Les revirements et mauvaises nouvelles de cette année nous poussent à réfléchir sur le devenir de l'association et aux éventuels changements juridiques qui permettront de faire face aux contraintes actuelles.

ABPS est déjà passée à la TVA, et la gestion désintéressée qu'impose le statut associatif n'est peut-être plus adaptée à certaines de nos actions

Je gage que l'année 2019 sera une année de grands changements et de bouleversements conséquents qui auront besoin de toute l'attention de nos membres pour passer ce cap.

Pour finir quand même sur des mots positifs, je veux féliciter Emma pour la naissance prochaine d'un bébé et la remercier pour la bonne humeur qu'elle répand au bureau. Remercier également Pierrot qui installe et désinstalle et installe et désinstalle et installe encore les tas de pierres pour que les formations et les examens se déroulent dans de bonnes conditions ; je le félicite aussi pour sa réussite au N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ».

Laurence aura dû trimer comme personne pour s'adapter à un nouveau système de comptabilité analytique, les bouleversements du système de la formation professionnelle, et comprendre les exigences du commissaire au compte. Ça n'a pas toujours été simple et ça a secoué ses habitudes. Merci Laurence d'avoir affronté, non sans douleur, ces grands changements.

Comment assez remercier Cathie, sur tous les fronts, à courir la France, tantôt dans le Grand Est, le Luxembourg et le Belgique, tantôt à Paris, puis dans le Quercy, le Tarn, les Pyrénées Orientales, en Auvergne, en Saône et Loire.... Toujours très pro, à défendre plus qu'ABPS, à défendre un métier... le nôtre!

Un grand merci au bureau ABPS, Séb, Rémi, Bruno, Marc, Didier, François, Franck, toujours très réactifs pour les réunions déclenchées au dernier moment.

Merci à tous les délégués territoriaux et autres membres ABPS, même ceux que l'on voit peu, mais qu'on sait actifs dans leur coin.



Thomas Brasseur
Président ABPS

1. Actions de formation

1.1 L'Ecole professionnelle de la pierre sèche à l'Espinas

Depuis 2002, l'Ecole professionnelle de la pierre sèche travaille de façon itinérante partout en Cévennes et en France, voire même à l'étranger, en partenariat avec les collectivités territoriales, sur des sites publics. Depuis 2015, l'association ABPS a installé son siège administratif et social à l'Espinas, sur la commune de Ventalon en Cévennes ; un lieu fixe en zone cœur du Parc national des Cévennes, qui est une vitrine pour ses actions. Une salle d'exposition, ainsi que le sentier d'interprétation de la pierre sèche, qui présente les ouvrages en pierre sèche caractéristiques des Cévennes. C'est aussi une plateforme d'examen et une plateforme d'essais scientifiques. C'est l'Ecole professionnelle de la pierre sèche, premier centre de formation en Europe spécialisé uniquement en techniques de construction pierre sèche, préparant des personnes aux formations qualifiantes.

L'équipe permanente de l'association est constituée de cinq salariés qui gèrent l'ensemble des actions et les bureaux administratifs sont ouverts toute l'année. En plus du personnel permanent, une vingtaine de formateurs spécialisés interviennent pour encadrer les différentes formations.

Des formations courtes d'initiation, d'approfondissement concernant des techniques particulières (*opus incertum*, escaliers, voûtes, calades ...) ainsi que des modules spécifiques (calcul d'un devis et réalisation d'un descriptif, préparation d'examen CQP,...) y sont dispensés. Il est également envisageable de créer des parcours personnalisés sur l'année.

Selon les modules, ces formations sont destinées à un public composé aussi bien de professionnels (maçons, entreprises de création et d'entretien de parcs et jardins, agents d'entretien des collectivités territoriales, agriculteurs, architectes, paysagistes...) que de demandeurs d'emploi ou d'un public mixte.

Pour mener à bien ces actions, en dehors de l'utilisation de l'atelier de l'Espinas, l'association sélectionne des lieux « témoins », c'est-à-dire des endroits où les ouvrages en pierre sèche peuvent être bien mis en valeur et servir d'exemples, et où les collectivités locales sont porteuses d'un projet de revalorisation du patrimoine et favorables à la mise en place de stages selon un rythme pluriannuel. En plus d'être visibles, il faut que ce soit également des endroits publics, des lieux de vie et d'échanges entre habitants et visiteurs. Un partenariat communal, intercommunal et associatif, permet d'assurer la logistique de ces opérations.

Des parcours de formation plus longues et qualifiantes sont également mis en place chaque année, en partenariat avec la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et d'autres partenaires comme Pôle Emploi. Il s'agit des formations de Certificat de Qualification Professionnelle CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » et CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ». Dans ce cadre, des partenariats avec d'autres centres de formation permettent de proposer aux stagiaires des formations qualifiantes, des modules techniques spécifiques (CACES engins de chantier, échafaudage, manutention, étude de sol...).

ABPS a également la charge au niveau national, en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment, de coordonner les épreuves des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP). Des épreuves ont lieu plusieurs fois par an sur le site de l'Espinas en Cévennes, et sont également délocalisées depuis 2011 en partenariat avec les organismes et les territoires qui le souhaitent. L'association ABPS accompagne sur demande des centres souhaitant mettre en place les formations qualifiantes CQP, par transfert d'expérience.

1.2 Le bilan du centre de formation ABPS 2018

L'association ABPS propose une gamme de formations techniques, de l'initiation à la qualification, en passant par des modules d'approfondissement et de perfectionnement. Des parcours spécifiques individualisés ont aussi été mis en place en 2018.

SYNTHESE DES ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, NOMBRE DE STAGIAIRES, NIVEAU ET DUREE DE FORMATION											
Niveaux et Lieux	Dates	Niveaux	Thèmes	Public	Nbre	H	F	Jours	Heures	Heures stagiaires	Recettes
Initiation											14430
Collias, 30	du 21 au 25 mai	initiation	soutènement	professionnel et DE	2	1	1	5	35	70	1015
Espinas, 48	du 21 au 25 mai	initiation	soutènement	professionnel et DE	6	5	1	5	35	210	4550
St Julien du Tournel	du 23 au 27 juillet	initiation	soutènement	professionnel et DE	5	4	1	5	35	175	3710
Espinas, 48	du 24 au 28 septembre	initiation	soutènement	professionnel et DE	3	3	0	5	35	105	2555
Rezonville, 57	du 05 au 09 novembre	initiation	clôture et soutènement	professionnel et DE	6	6	0	5	35	210	2600
Approfondissement											8155
Espinas, 48	du 09 au 13 avril	approfondissement	escalier	professionnel et DE	3	1	2	5	35	105	2310
Espinas, 48	du 17 au 21 septembre	approfondissement	opus incertum	professionnel et DE	2	2	0			70	1680
Espinas, 48	du 09 au 05 octobre	approfondissement	soutènement	professionnel et DE	1	1	0	5	35	35	385
Espinas, 48	le mercredi 5 septembre	approfondissement	Etude de sol	professionnel et DE	2	2	0			14	420
Espinas, 48	du 03 au 07 septembre	approfondissement	devis et descriptif	professionnel et DE	2	2	0			70	1260
Espinas, 48	du 08 au 19 octobre	approfondissement	CQP N3	professionnel et DE	1	1	0			70	2100
Parcours individualisé certifiant											22932
Collias, 30 et Espinas,	du 21 au 25 mai du 01 au 05 octobre du 19 au 30 novembre	CQP N2	CQP N2	professionnel et DE	1	1	0			140	4380
Espinas, 48	du 04 au 14 juin	prépa et évaluation	CQP N2	professionnel et DE	4	4	0	8	59	180	4692
Espinas, 48	du 24 septembre au 12 octobre du 19 au 30 novembre	CQP N2	CQP N2	professionnel et DE	1	1	0			168	5220
Espinas, 48	du 09 au 13 avril le 15 octobre du 12 au 16 novembre	CQP N3	CQP N3	professionnel et DE	1	1	0			77	0
Espinas, 48	du 10 au 13 septembre du 15 au 19 octobre du 12 au 16 novembre	CQP N3	CQP N3	professionnel et DE	1	1	0			105	3180
Espinas, 48	du 08 au 19 octobre du 12 au 16 novembre	CQP N3	CQP N3	professionnel et DE	1	1	0			105	3390
Espinas, 48	du 19 au 30 novembre	prépa et évaluation	CQP N2	professionnel et DE	1	1	0	5	35	63	2070
VAE											400
Espinas, 48	le 29 novembre	CQP N2	Ouvrage CQP N2	professionnel et DE	1	1	0			7	400
Parcours région certifiant											71027,93
Cévennes 48/30	22 août au 30 novembre	DE*, professionnel	Ouvrage CQP N2	demandeur d'emploi	8	8	0	72	504	3990	36199,1
Espinas, 48	6 août au 16 novembre	DE*, professionnel	Ouvrage CQP N3	demandeur d'emploi	4	4	0	73	511	1386	34828,83
TOTAL					56	51	5	193	1354	7355	116 944,93
						0,91	0,09				

*DE : Demandeurs d'emploi.

Le nombre d'heures/stagiaire (H/S) est le nombre total d'heures de formation réellement effectuées par tous les stagiaires. C'est une donnée utilisée par les centres de formation et les instances de contrôle pour définir l'activité pédagogique du centre.

Quelques chiffres :

- L'association ABPS a réalisé un total de 7355 heures/stagiaires de formation professionnelle continue « pierre sèche » en 2018 sur 193 journées de formation.
- Au total 56 stagiaires de la formation professionnelle ont été formés à la pierre sèche par les formateurs ABPS.
- 91% (51 personnes) des stagiaires sont des hommes et 9% (5 personnes) sont des femmes.
- Une première personne a présenté le CQP N2 en VAE depuis l'inscription de ce niveau au RNCP selon la formule de 1 journée ; ce candidat a réussi à valider le CQP N2.
- 10 membres professionnels ABPS ont travaillé en tant que formateurs indépendants en 2018.

- L'association a embauché 3 formateurs occasionnels, également membres professionnels ABPS. 3 membres ABPS ont été stagiaires formateurs et 1 membre ABPS participé à des formations en tant que bénévole.
- **4 intervenants extérieurs et 3 autres centres de formation ont également travaillé pour le compte de l'association.**
- **7 entreprises ont reçu des stagiaires de la formation CQP N2 pour une période d'une ou deux semaines.**
- Une formation qualifiante CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » et une formation qualifiante CQP « Compagnon professionnel en pierre sèche » ont été réalisées en partenariat avec la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée.
- Deux évaluations CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » (juin et novembre) et une évaluation CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » (novembre) ont aussi été réalisées dans l'année, sur le site de l'Espinas en Cévennes.
- Des modules spécifiques pour un public professionnel et averti ont été proposés à l'atelier de l'Espinas : escalier, *opus incertum*, mur courbe, voûte et arc, ainsi qu'un module de formation « Descriptif et devis d'un ouvrage en pierre sèche », étude de sol.
- Les formations d'initiation ont eu lieu à Collias dans le Gard en mai, et à St Julien du Tournel en juillet, à l'Espinas en Lozère en mai et septembre, à Rezonville en Moselle en novembre.
- Deux formations d'approfondissement des techniques de construction de murs en pierre sèche se sont déroulées à l'Espinas en Cévennes en mai et octobre.

Le nombre de stagiaires :

En 2018, le nombre de stagiaires comptabilisé dans le cadre de la formation professionnelle continue est de 56 personnes pour un total 7355 heures/stagiaire.

A ce chiffre se rajoute 30 autres stagiaires, des particuliers qui viennent se former pour leurs projets personnels, des apprentis, des étudiants et des scolaires, qui sont hors-champ du cadre de la formation professionnelle continue. Et comme en 2016 et 2017, les évaluations CQP N2 ou CQP N3 sans formation au préalable, les ateliers pédagogiques et de sensibilisation, et les journées d'animation diverses ne sont plus intégrées à ce bilan.

Le nombre de journées de formation a fortement augmenté ; de 154 jours en 2017, il passe à 193 jours en 2018, due à la formation CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » qui a eu lieu en 2018 mais pas en 2017.

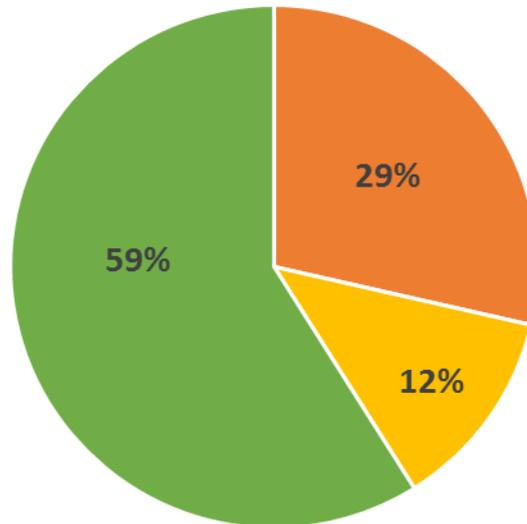
Concernant l'activité du centre de formation professionnel :

Les stagiaires suivant des parcours menant au CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » (16 personnes ; 29%), comptent à eux seuls 62% de l'activité du centre professionnel en heures/stagiaires (4548 heures/stagiaires).

Les stagiaires préparant le CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » en formation longue ou en parcours individualisé représente 12% de l'effectif (7 stagiaires) pour 23% du total heures/stagiaires (1673 heures). 33 stagiaires (59% des effectifs) suivant des modules techniques représentent 15% de l'activité du centre en temps d'enseignement (1134 heures/stagiaires). **On voit donc l'importance des parcours CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » pour l'activité de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche en 2018 (62%).**

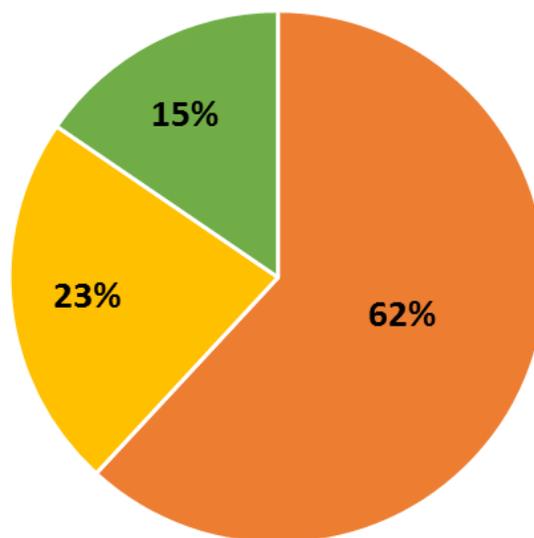
Typologie des modules suivis par des stagiaires professionnels en 2018

Nombre de stagiaires



■ CQP N2 ■ CQP N3 ■ Non qualifiant

Nombre d'Heure/Stagiaires



■ CQP N2 ■ CQP N3 ■ Non qualifiant

Formation des formateurs ABPS et des membres du jury CQP :

L'association ABPS poursuit tous les ans une politique de professionnalisation des formateurs. L'accompagnement de formateurs plus novices est réalisé en mettant un formateur expérimenté « en doublon » lors de certaines actions. En 2018, les membres ABPS Yannick Delmas, Clovis Gros, Jacques Crissot et Sylvain Olivier ont suivi une semaine de formation de formateur au sein de la structure.

Pierre Fabre a été embauché en juillet 2016 comme responsable d'atelier et animateur de formation. En 2018, il a été formé en interne en suivant les formations d'approfondissement : « escalier ». Il a passé ensuite le CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » et il a été admis.

A chaque épreuve CQP N2, dans un but pédagogique et de développement de la filière, un nouveau membre du jury est formé au sein d'un jury de quatre professionnels. En 2018, 1 nouveau membre du jury a ainsi été mis en situation lors des épreuves CQP N2, il s'agit de Yannick Delmas (12). Cette formation interne, entièrement bénévole de la part du stagiaire, est ouverte à tout bâtisseur professionnel titulaire du CQP N2 ou CQP N3 qui en fait la demande, en fonction des places disponibles. Les notes qu'ils attribuent ne sont toutefois pas prises en compte pour le résultat de l'épreuve.

1.3 Le travail sur la formation et la qualification

Contexte et historique de l'action

L'association « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » coordonne un travail interrégional sur la création et l'expérimentation d'un système d'évaluation professionnelle des techniques de construction en pierre sèche depuis 2006. Ce travail vise également à créer des qualifications reconnues et des référentiels de formation professionnelle spécifiques pour deux niveaux de pratique distincts : « Ouvrier professionnel en pierre sèche » et « Compagnon professionnel en pierre sèche ». La création d'un système de qualification français participe à la reconnaissance du métier et à la structuration de la filière « pierre sèche ». Les professionnels se qualifient pour promouvoir leurs compétences dans un marché en évolution. Les donneurs d'ordre commencent à inclure la qualification dans leurs cahiers des charges. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de développer et d'animer un système d'évaluation national de la pierre sèche ***afin de promouvoir un enseignement professionnel de qualité permettant de former des professionnels en lien avec les demandes évolutives d'un nouveau marché.***

ABPS est reconnue en tant qu'organisme représentant des professionnels spécialisés du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics (CPNE BTP), les syndicats du bâtiment et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Elle a la charge de l'évolution et du renouvellement des deux CQP pierre sèche.

L'association a également élaboré des référentiels de formation pour ces CQP, utilisés et affinés chaque année en Cévennes depuis 2009 pour le niveau « Ouvrier professionnel » et depuis 2015 pour le niveau « Compagnon professionnel ». Ces actions ont été financées par la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée (anciennement Languedoc-Roussillon) dans le cadre de la formation professionnelle. C'est un système qui s'essaime sur le territoire français (Haute-Marne, Alpes de Haute-Provence, Corse ...) et l'association ABPS accompagne sur demande les centres souhaitant mettre en place cette formation. Des épreuves sont également délocalisées depuis 2011 en partenariat avec les organismes et les territoires qui le souhaitent. La démarche attire aussi l'attention des partenaires européens (Italie, Andorre, Grèce, Chypre...).

En 2018, ABPS a appris que c'est le centre de formation Batipole (Aude) qui a été sélectionné par la région Occitanie pour mener la formation 2019-2022.

1.4 Le système de qualification « pierre sèche » CQP N2 et N3

Le Niveau 2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » :

Résultant d'un travail coordonné par ABPS avec la concertation et l'appui des partenaires interrégionaux¹, ce premier niveau a été homologué au niveau national en mars 2010 par les CPNE BTP. Il a été renouvelé en 2013 pour 5 ans et de nouveau en 2018, suite à un travail d'observatoire et à une demande de renouvellement réalisée par l'association ABPS, qui a également été reconduite dans ses fonctions de coordination et de supervision de l'épreuve sur le territoire français par la Fédération Française du Bâtiment responsable auprès des CPNE BTP.

En 2016, l'association ABPS a réalisé la démarche d'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), permettant une meilleure visibilité du diplôme dans le nouveau système du « compte personnel de formation » (CPF) et la mise en place des Validations d'Acquis par l'Expérience pour ce niveau.

En fin d'année 2018, 168 personnes (149 hommes et 7 femmes) sont qualifiées CQP N2 "Ouvrier professionnel en pierre sèche". Elles sont issues de 36 départements et de 7 régions. Une des personnes qualifiées travaille en Italie, une en Espagne, une en Grande-Bretagne et deux en Belgique. La liste, régulièrement mise à jour, est disponible auprès de l'association ABPS.

Le Niveau 3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » :

Le CQP N3 « Compagnon professionnel » est le niveau supérieur de la qualification professionnelle en pierre sèche, qui correspond au niveau d'autonomie et de compétences d'un artisan ou d'un chef d'équipe. On estime pour ce niveau que le candidat maîtrise déjà bien les connaissances sur les qualités de la pierre sèche, de même qu'il sait mettre en œuvre correctement des murs de soutènement et de double parement.

La réflexion sur le N3 a commencé avec le voyage d'étude en Cumbria (GB) en 2010, et la commission ABPS « Formation et Qualification » a démarré le travail d'ingénierie en 2012 pour définir le cadre de l'épreuve.

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche » a été homologué par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics (CPNE BTP) le mardi 7 octobre 2014 à Paris, pour 3 ans et renouvelé en 2018.

Ce CQP niveau « Compagnon » s'adresse aux bâtisseurs confirmés, ayant déjà le niveau « Ouvrier ». Comme pour le niveau 2 « Ouvrier », la grille d'évaluation a été testée lors d'une épreuve expérimentale à L'Espinas en Cévennes en octobre 2013. Un regard extérieur a été apporté par deux mastercraftsmen de la « Dry Stone Walling Association of Great Britain ». L'association ABPS a également invité Paul Arnault (84) à participer comme membre du jury expérimental. Ce travail d'ingénierie a été financé par la région Languedoc-Roussillon (maintenant Occitanie Pyrénées-Méditerranée) et le Fonds Social Européen (FSE).

L'association ABPS a créé un référentiel pédagogique et expérimente cette formation depuis 2015, dans le cadre du financement « Expérimentation, recherche, Innovation » de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Il est possible de passer l'examen suite à la formation professionnelle ou en candidat libre. Des parcours « individualisés » destinés aux professionnels peuvent être mis en place pour préparer l'épreuve.

En fin d'année 2018, 16 personnes sont qualifiées CQP N3 "Compagnon professionnel en pierre sèche". Elles sont issues de 8 départements et de 4 régions de France.

¹ Les associations Murailleurs de Provence, La Confrérie des Bâtisseurs de Nîmes, et la CMA de Vaucluse
Rapport d'activité ABPS 2018

1.5 La formation CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche »

La formation CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche »

Cette action de formation certifiante, financée par la région Occitanie, s'est déroulée de façon itinérante du 22 août au 30 novembre 2018 en Cévennes. La formation a permis à huit personnes d'apprendre la technique pierre sèche avec un encadrement de l'Ecole professionnelle de l'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches », pendant 14 semaines à temps plein. Ces stagiaires sont issus des départements de l'Aveyron (2), de la Drôme (1), du Gard (3), des Hautes-Pyrénées (1) et de la Lozère (1).

Pendant la formation, trois intervenants extérieurs ont enseigné des thèmes précis (géologie, patrimoine cévenol, manutention, création d'entreprises, statuts...). Les huit stagiaires de la formation longue ont également suivi la formation CACES R372 M (Engins de chantier) sur site, menée par le centre de formation spécialisé DSR Daumet (Alès). Ils ont tous obtenu le certificat d'aptitude pour les petits engins de chantier.

Les stagiaires ont acquis les connaissances théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour la construction et la restauration d'ouvrages et ont été formés sur les qualités environnementales, techniques, esthétiques et patrimoniales apportées par le bâti en pierre sèche. Ils ont également été accompagnés dans la découverte du milieu professionnel français de la pierre sèche et ont rencontré des entreprises spécialisées.

Huit formateurs, membres professionnels de l'association ABPS, ont encadré les stagiaires sur des chantiers et des sites divers et variés. Ce sont des sites « réels » permettant aux stagiaires d'apprendre le métier de bâtisseur en pierre sèche dans un contexte très proche de la réalité du marché. Les chantiers situés sur différentes communes de Lozère ont permis aux stagiaires de travailler dans des conditions réelles, sur des ouvrages divers et avec des types de pierre différents. Ce partenariat avec des communes qui accueillent les lieux de chantiers, a permis aux stagiaires qui le souhaitent d'être hébergés sur place gratuitement et d'avoir le repas du midi ou du soir fourni. En 2018, les communes de Marchastel, Montrodat, St Etienne Vallée Française, Ventalon en Cévennes et Vialas ont été partenaire de la formation.

Les stagiaires ont également bénéficié des locaux (bureaux, salle de réunion, centre de ressources et de documentation...) de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche à l'Espinassac, à Ventalon en Cévennes. Les modules concernant la construction et la pose des gabarits, la taille de pierre, la chaîne d'angle, les murs de clôture, l'examen blanc, le CACES engins de chantier et l'épreuve finale CQP, ont eu lieu à l'atelier ABPS sur ce même site.

La formation s'est terminée par un examen du CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche ». Tous les stagiaires ont présenté l'examen devant un jury externe composé de 4 professionnels spécialisés du bâtiment et extérieurs à la formation. D'un groupe hétérogène au niveau de la pratique de la pierre au début de la formation, les stagiaires ont progressé ensemble, mais à leur propre rythme, pour arriver en fin de parcours au niveau de l'examen, pour certains. Sur les huit stagiaires, six ont été reçus à l'examen.

Les parcours individualisés

Sept autres stagiaires de l'Ardèche, des Côtes d'Armor, de la Côte d'Or, de la Drôme, de la Lozère (2), des Pyrénées Orientales, ont bénéficié des parcours individualisés menant à l'épreuve du CQP Ouvrier professionnel en pierre sèche. 5 de ces personnes ont été reçues.

Deux personnes, du Lot et de la Lozère ont passé l'épreuve en Validation des Acquis par l'Expérience (VAE), sans formation au préalable, dont un sur l'épreuve spécifique de 7 heures. Ces deux personnes ont été reçues.

1.6 La formation CQP « Compagnon professionnel en pierre sèche »

Cette action de formation certifiante expérimentale s'est déroulée du 6 août au 16 novembre 2018 en Cévennes à l'École professionnelle de la pierre sèche à l'Espinassas dans le cadre du financement « Expérimentation, Recherche, Innovation » de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Sur 4 personnes initialement inscrites, 3 ont fini le parcours complet (un stagiaire a dû se désister suite à un accident de mobylette au début de la formation). La formation comporte également deux semaines de stage en entreprise, permettant aux stagiaires de réaliser les ouvrages complexes en situation professionnelle.

Un nouveau module a été testé : le dessin technique, avec un formateur occasionnel ABPS, Stéphane Clarisse, qui est par ailleurs enseignant spécialisé en génie civil à Avignon.

D'autres stagiaires professionnels ont rejoint ce groupe ponctuellement, lors des modules techniques (escaliers, mur courbe, descriptif, devis, examen blanc...) pendant des périodes de formation différentes selon leurs parcours individualisés. Ce mélange de public est une façon de favoriser l'échange, de dynamiser la formation expérimentale et de permettre aux stagiaires d'élargir leur réseau professionnel.

A l'épreuve finale sur 6 candidats, 3 personnes ont été reçues, dont un des stagiaires de la formation CQP N3 et deux des stagiaires ayant suivi des parcours individualisés.

1.7 Les formations pour les professionnels

En 2018, l'association a réalisé sept actions de formations courtes destinées aux professionnels. Ces modules de formation permettent aux candidats libres d'approfondir leurs compétences et de se préparer pour passer les épreuves CQP en candidat libre.

Les bilans de ces actions sont très positifs, puisqu'à leurs issues les professionnels considèrent qu'ils peuvent appliquer directement les compétences acquises sur leurs chantiers tout en préparant une épreuve CQP sur un ou plusieurs années.

❖ Escaliers, l'Espinassas (48160), 8 au 13 avril



Malgré un temps très instable (brouillard, pluie, neige !) lors de ce module de formation technique, les 4 stagiaires ont appris à bâtir deux types d'escalier dans les règles de l'art : un escalier balancé (photo) et un escalier droit attenant à une voûte déjà construite à l'atelier. Ils étaient encadrés par deux ABPS professionnels et formateurs, Thomas Brasseur et Marc Dombre.

Les stagiaires : un agent technique de la commune de Val de Briey (Meurthe-et-Moselle) qui a entamé un parcours de formation individualisé à l'association en 2017 ; une bâtitresse lozérienne membre professionnelle ABPS ; une architecte venant de Turquie, qui avait déjà suivi des formations d'initiation et d'approfondissement à l'Espinassas en 2017, et souhaitait découvrir cette technique particulière.

Pierre Fabre, salarié ABPS, a également suivi le module afin d'accroître ses compétences professionnelles.

❖ Descriptif qualitatif, quantitatif et devis, l'Espinas (48160), 3 au 7 septembre

Mêlant à la fois théorie et pratique, cette semaine a permis aux stagiaires de réaliser un descriptif qualitatif et quantitatif d'un ouvrage en pierre sèche, en conditions réelles, élément indispensable pour tout artisan.

Une journée de formation « étude de sol » a par ailleurs été mise en place en milieu de semaine, très appréciée des stagiaires. Le groupe était composé des trois stagiaires N3 auxquels se sont ajoutés quatre autres professionnels : un venant du Gard, l'autre des Bouches-du-Rhône, un stagiaire qui souhaite créer son entreprise et un chargé de mission pour la pierre sèche issu du Gard.



Vincent Mougel, délégué territorial du Vaucluse, a formé le groupe sur la partie « descriptif », en binôme avec Marc Dombre, tandis que Sébastien Clot, membre professionnel ardéchois a mené la partie « Devis et pathologies » et Loïc Sanzelle, géotechnicien, gérant de l'entreprise Alpha BTP, est intervenu durant une journée pour l'étude de sol.

❖ Mur courbe, l'Espinas (48160), 10 au 13 septembre



Encadré par Dimitri Gutton, artisan et membre professionnel lozérien, ce module a permis de continuer la construction du mur courbe situé à l'entrée de l'Espinas, en contrebas de la route départementale, sur le chemin qui mène à l'atelier.

Sébastien Clot, membre professionnel de l'Ardèche, s'est greffé au groupe de stagiaires, afin de se préparer au CQP N3 qu'il passera en candidat libre au mois de novembre.

Les 3 premiers jours de la semaine ont permis d'aborder les spécificités de la courbe, et les 2 derniers jours ont été consacrés à la technique de la queue de billard. Le groupe a également travaillé sur le couronnement de l'ouvrage. Ce module spécifique permet aux stagiaires de se former sur les techniques de construction des éléments particuliers en pierre sèche dans les règles de l'art, nécessaires pour passer le CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ».

❖ Opus incertum, l'Espinas (48160), 17 au 21 septembre



Toujours dans le cadre de la formation CQP N3, ce module a permis à deux autres professionnels de se former à la technique de *opus incertum*. Il s'agissait de Clovis Gros, membre professionnel du Gard, qui avait suivi la formation itinérante CQP N2 en 2015, et d'un agriculteur venant d'Ardèche.

Le groupe a été encadré par Rémi Folcher, membre lozérien. La météo caniculaire n'a pas empêché les stagiaires de continuer la construction du mur en opus incertum situé près de la plateforme de recherche, à l'atelier.



❖ Encorbellement, l'Espinas (48160), 8 au 12 octobre

Encadrés par Didier Rieux, membre ABPS du Gard, les stagiaires ont abordé les spécificités de la courbe et de l'encorbellement.

Ce module spécifique a permis, outre aux 3 stagiaires de la formation longue, à 2 candidats libres N3 d'approfondir leurs compétences et de se préparer à cette technique particulière : Frédéric Berthommier, membre professionnel des Pyrénées Orientales et Gerard Talon, encadrant technique de Saône-et-Loire.



❖ Préparation CQP N2 pour candidats libres

Deux sessions de préparation pour le CQP N2 « Ouvrier professionnel » ont été proposées en 2018, sur le site de l'Espinas pendant 5 jours.

La première s'est déroulée du 04 au 08 juin pour quatre personnes, la deuxième du 19 au 23 novembre pour trois stagiaires. Laurent Vergélys et Pierre Fabre ont encadré ces formations.

Cette formation technique sert à faire un point sur le niveau de pratique de chaque stagiaire, de déterminer si la personne est prête à présenter l'examen en candidat libre ou non. Certaines des personnes poursuivent directement avec une présentation à la prochaine épreuve, d'autres attendent de consolider leur niveau de pratique avant de se mettre en situation de qualification.

1.8 Les formations d'initiation

Il faut d'abord saluer les élus pour leurs initiatives d'organiser ces formations en réponse à un souhait exprimé par certains habitants, et qui se situent dans une volonté de mettre en valeur le patrimoine local, de stimuler un regard et une réflexion sur le patrimoine qui nous entoure, de créer une animation locale intergénérationnelle qui a du sens.

Un partenariat avec la collectivité « hôte » permet de la cofinancer, et donc de la proposer à un prix abordable pour les participants qui ne sont pas des professionnels et qui ne mobilisent pas de fonds de formation. Pour ces sessions de formation, les stagiaires viennent de partout en France et parfois même de l'étranger (en 2018 d'Italie).

Les bilans de formation montrent que, le fait de travailler dans des lieux exceptionnels, et de participer à la restauration d'un bien collectif tout en s'initiant ou en se perfectionnant dans la pratique de la pierre sèche, est très motivant pour les stagiaires.

❖ Formation Orri, au CFA de Saint-Girons (09), du 19 au 23 mars



A la demande d'un centre de formation des apprentis (CFA) de l'Ariège, ABPS a mis en place une formation sur la construction d'un orri, à destination de jeunes apprentis jardiniers-paysagistes du CFA de Saint-Girons. L'orri, abri traditionnel de berger, fait partie du patrimoine de l'Ariège. Didier Rieux, délégué départemental ABPS du Gard est spécialisé dans la construction de capitelles. Il était appuyé par Jacques Crissot, membre ABPS ariégeois, durant la semaine pour former les 9 stagiaires et leur professeur. Ils ont abordé les techniques de construction en pierre sèche, avec un zoom sur la voûte en encorbellement afin de construire l'ouvrage, un orri à taille réduite.

❖ L'Espinass (48), du 21 au 25 mai

En 2018, 9 stagiaires ont participé à la formation d'initiation de printemps.

Comme souvent, il s'agit de groupes mixtes, mêlant des professionnels (une stagiaire charpentière, un agent technique, un artisan...) à des particuliers, et à certains stagiaires qui suivent un parcours individualisé afin de passer leur CQP en candidat libre. Pierre Fabre était le formateur référent, accompagné de Sylvain Olivier, artisan du Gard et membre ABPS, en formateur stagiaire, un passage nécessaire



afin de pouvoir devenir formateur à son tour. Le groupe était divisé en deux, et a travaillé sur deux murs de soutènement en schiste sur le chemin communal qui descend à l'atelier. Une météo clémente a contribué au bon déroulement de la formation !

❖ **Initiation, Collias (Gard, 30210), 21 au 25 mai**



La formation a été encadrée par Didier Rieux, membre du bureau ABPS et délégué départemental du Gard, et par Clovis Gros, membre professionnel depuis 2016, qui effectuait sa semaine de "formation de formateur", pour pouvoir devenir formateur à son tour.

Les 3 stagiaires ont bâti un mur de soutènement en calcaire, avec un escalier intégré. Le groupe était composé d'un professionnel des espaces verts, d'une encadrante technique agricole qui souhaite devenir encadrante spécialisée en pierre sèche et une personne en reconversion professionnelle. Deux d'entre eux vont entamer un parcours qualifiant et passer leur CQP "Ouvrier professionnel en pierre sèche". La semaine de stage s'est très bien déroulée, malgré une météo parfois capricieuse !

❖ **Mont Lozère et Goulet (anciennement Saint Julien du Tournel, 48), du 23 au 27 juillet**



Le village de Saint Julien du Tournel bénéficie d'une architecture exceptionnelle et bien préservée, et c'est aussi un lieu culturel et historique important pour la Lozère comme en témoignent les ruines du château, les maisons du village et les moulins construits en pierre sèche. Pour la treizième année consécutive, la commune a été partenaire de la formation d'initiation ABPS.

La formation était complète : 12 stagiaires ont participé au stage « tout public ». Le groupe, encadré par Pierre Fabre, et Jérôme Perona, membre ABPS des Bouches-du-Rhône, a été scindé en deux afin de remonter deux portions de murs de soutènement au pied du Château. Un public diversifié : paysagistes, maçons, demandeur d'emploi, jardinier, agents techniques des collectivités, informaticien... issus de zones géographiques variées : Bouches-du-Rhône, Isère, Var, Aveyron, Hérault, Ile-de-France.

❖ **L'Espinas (48), du 24 au 28 septembre**

A l'automne, 10 stagiaires ont suivi cette semaine de formation d'initiation à l'Espinas : un agriculteur, un agent polyvalent de collectivité, un moniteur d'escalade, deux médecins, un maçon qui souhaite se qualifier... tous venaient d'horizons différents.



Encadrés par Pierre Fabre, salarié ABPS, responsable de l'atelier et formateur, et Sébastien Robert, membre ABPS lozérien et formateur occasionnel, ils ont construit un mur de soutènement en schiste sur le chemin qui descend à l'atelier ABPS, ce qui a également permis de réaménager et d'embellir le site.

1.9 Les formations d'approfondissement

Une formation d'approfondissement destinée au tout public et/ou aux professionnels a été mise en place en 2018 : à l'Espinas, sur du schiste.

Il s'agit d'approfondir certaines techniques de construction en pierre sèche, en atelier ou sur un mur (taille de pierre, chaîne d'angle, couronnement...). De plus en plus de stagiaires en initiation poursuivent par cette formation plus spécifique, qui permet de répondre à des besoins particuliers. Par ailleurs, certains stagiaires qui passent le CQP N2 en candidat libre peuvent également suivre cette formation, et enchaîner sur la semaine de préparation avant de passer l'examen.

❖ Approfondissement, l'Espinas (48160), 1^{er} au 5 octobre

4 stagiaires, dont 3 professionnels en parcours individualisé PRQ CQP N2, et un professionnel en parcours individualisé non-qualifiant, ont participé à cette semaine de formation d'approfondissement. Encadrés et accompagnés par Pierre Fabre, ils se sont entraînés sur différents exercices à l'atelier (taille de pierre, chaînes d'angle etc) et se sont perfectionnés sur des techniques particulières.

2. Actions de développement de la filière

2.1 LAUBAMAC : La structuration des filières lauzes et pierre sèche en Massif central

A la demande des services de l'Etat de la Lozère et de l'Aveyron (Parc national des Cévennes, Sous-Préfectures), l'association ABPS s'est jointe à d'autres organismes regroupant des carriers et des lauziers et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, pour travailler ensemble sur « les filières des lauziers et bâtisseurs du territoire UNESCO ». Le territoire « Causses et Cévennes » a été inscrit par l'UNESCO en 2011 au Patrimoine Mondial de l'Humanité dans la catégorie « *des paysages culturels évolutifs et vivants sur le thème de l'agropastoralisme méditerranéen* ». Il s'est donné pour vocation de devenir un « territoire pilote » d'expérimentation et d'innovation, permettant notamment de valoriser l'implication des artisans, la dynamique inter-associative et la rencontre de filières complémentaires.



Cette démarche, qui constitue le socle d'une politique publique de valorisation du patrimoine et de savoir-faire en favorisant les circuits courts, implique déjà la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et pourra être transférée vers d'autres régions. Des professionnels et structures en Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que d'autres régions, s'y intéressent.

Accompagné par les services du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le dossier LAUBAMAC – Consolider et développer les filières des lauziers et des bâtisseurs en pierre sèche du Massif central - a été déposé dans le cadre du financement CPIER (Contrat de Plan Inter Régional Etat-Régions). L'ensemble du programme a été accepté en 2016.

Aujourd'hui, LAUBAMAC est coordonné sur le plan institutionnel par le sous-préfet de la Lozère à Florac-Trois-Rivières et coanimé par le Parc national des Cévennes et l'association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches. Sept maîtres d'ouvrages localisés dans le sud du Massif central, épice de la vitalité des marchés, portent une ou plusieurs actions du programme.

En 2018, Cathie O'Neill a continué sa mission liée à la coordination du programme pour l'équivalent de 25% de son temps de travail. Par ailleurs, Emma Titouah a également poursuivi son travail (équivalent de 20% de son temps global) afin de réaliser sa mission liée à la communication générale du programme et une partie de l'organisation du colloque au printemps 2019.

Les actions du projet LAUBAMAC

FORMATION et QUALIFICATION

- ❖ CMA48 / Lauzes : module d'initiation « couverture en lauzes » au CFA de Mende.
- ❖ CMA48 / Lauzes : Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) – « couverture en lauzes » / préparation des « règles professionnelles ».
- ❖ ABPS / Pierre sèche : 2 référentiels innovants (assurance et bureau d'études, formation de formateurs et encadrant d'insertion...).

MARCHES et REGLEMENTATION

- ❖ ABPS / Pierre sèche : chantiers de référence (cf. assurance décennale et règles professionnelles en cours).
- ❖ PNC / Lauzes et pierre sèche : études de marchés.

RECHERCHE et DEVELOPPEMENT

- ❖ ABPS / Pierre sèche : plateforme d'expérimentation de murs de soutènement à l'Espinas en liaison avec les scientifiques.
- ❖ IMT Alès / Lauze calcaire : thèse avec école des mines d'Alès.
- ❖ PNR du Quercy / Lauze calcaire : création d'une micro-carrière, étude du retour économique du processus.
- ❖ PNC / Lauzes et pierre sèche : usages dans l'architecture contemporaine.

COMMUNICATION et SENSIBILISATION

- ❖ ABPS / Pierre sèche : documents techniques et pédagogiques pour professionnels et collectivités. Exposition permanente et itinérante.
- ❖ PNR des Grands Causses/ pierre sèche : sensibilisation aux pierres clavées.
- ❖ PNR Monts d'Ardèche / pierre sèche : sensibilisation aux calades.
- ❖ PNC / Lauzes et pierre sèche : colloque 1^{ère} rencontre nationale de la lauze et de la pierre sèche.

COHESION TECHNIQUE DU PLAN

- ❖ PNC / coordination du programme : comité de pilotage général (biannuel) ; comité de pilotage technique par filière (bimensuel) ; bilan et perspectives de l'ensemble.

ABPS porte 4 actions dans le cadre du programme LAUBAMAC.

2.2 LAUBAMAC : Création de référentiels innovants pour la pierre sèche



Compte tenu des évolutions dans la filière pierre sèche et dans le marché, et des demandes des professionnels concernés, l'association ABPS porte une action au sein du programme LAUBAMAC sur la création des référentiels de formation innovants pour les formateurs, encadrants techniques et futurs experts en pierre sèche.

ENCADRANTS TECHNIQUES : un parcours de formation avec contenu théorique, pratique et technique.

La pierre sèche est considérée par les structures d'insertion comme un support intéressant et valorisant pour leur public. Pour des personnes éloignées de l'emploi pour des raisons diverses, la pierre sèche est à la fois un mode d'expression manuel et un travail d'équipe, qui se déroule souvent dans un contexte de paysages identitaires et dans des lieux magnifiques qui participent à la motivation. Des élus des collectivités font souvent appel aux structures d'insertion sur leurs territoires.

Cependant, très souvent les encadrants venant de parcours professionnels divers ont seulement une formation sommaire sur les techniques de construction, et ne sont ni spécialisés ni qualifiés en pierre sèche.



En 2016, suite à une réunion avec 3 structures d'insertion pour définir leurs besoins, une formation pour les chefs d'équipe et encadrants des salariés en insertion a été initiée sur le site de l'Ecole professionnelle. En plus d'une journée de positionnement concernant le niveau de pratique et un travail d'approfondissement en atelier, le parcours comporte des modules divers, par exemple : pierre sèche et patrimoine, géologie, qualités

environnementales, écologiques et techniques de la pierre sèche, structuration et développement de la filière, perspectives et certification...

FORMATEURS : un référentiel et un outil de positionnement.

Un travail a débuté en 2017 afin de réaliser un cadre de référence pour un formateur adapté spécifiquement aux interventions pédagogiques en pierre sèche. Un référentiel et une fiche d'évaluation pour un stagiaire-formateur ont été créés par un comité technique de l'Ecole professionnelle, et ont été testés avec la participation de quatre bâtisseurs souhaitant devenir formateur pendant quatre semaines de formation différentes. Ces outils ont évolué en 2018 suite à ces expérimentations et au travail de la commission ABPS « Formation et qualification ». Ils serviront dans une formation destinée aux formateurs dans la région Grand Est en avril 2019.

EXPERTS : un module de formation technique et théorique.

Un troisième axe de travail a commencé en 2018 avec la création d'un module d'enseignement technique pour les bâtisseurs professionnels avec un haut niveau de technicité, qui souhaitent devenir « experts ». Ces personnes pourront accompagner les experts d'assurance, par exemple lors de litiges éventuels, ou réaliser des diagnostics-conseils pour des collectivités, des particuliers ou des associations. Des séances de travail



de la commission ABPS « Formation et Qualification » ont permis de développer la trame de formation. Une réunion technique en mars 2019 à l'IMT Mines d'Alès, avec des représentants des corps de métier différents : géologue, ingénieur, spécialiste de l'économie circulaire, architecte, paysagiste-concepteur, élu, bâtisseur, a permis de peaufiner les interventions techniques et théoriques. Le module de formation sera mis en place et testé en 2019.

2.3 LAUBAMAC : Identification et analyse de 20 chantiers de référence

Technique de construction
des murs en pierre sèche
REGLES PROFESSIONNELLES



La labellisation des Règles professionnelles par l'AQC permet de faire reconnaître les constructions de murs en pierre sèche accessoires au bâtiment, comme « technique courante » par les assureurs, et donc identifiables et assurables par la garantie décennale. Un dispositif de « retour d'expérience » est appliqué actuellement par l'AQC pour toutes les nouvelles règles liées aux techniques traditionnelles et innovantes. Ce retour d'expérience est géré par les rédacteurs des Règles et les résultats sont présentés à la C2P tous les deux ans, afin de faire évoluer ce cadre en fonction des contraintes éventuelles de la technique.

Le retour d'expérience

Un travail sur l'identification et l'analyse de 20 chantiers de référence pour ce retour d'expérience a été mené à partir de 2017, dans le cadre du programme LAUBAMAC. Il s'agit d'identifier des chantiers pierre sèche « accessoires au bâtiment », de faire l'analyse de leurs éventuelles pathologies et de pointer les difficultés possibles pour les entreprises à suivre les règles professionnelles. Le diagnostic a été mené en analysant sur site chaque ouvrage en lien avec le maître d'ouvrage et le client donneur d'ordre/maître d'œuvre. Les résultats de ce diagnostic pourront faire évoluer les règles professionnelles et permettront d'identifier de nouvelles recommandations pour l'entretien et d'éviter des désordres éventuels. Ce travail a été validé par le C2P en décembre 2018.

L'échantillonnage de chantiers « accessoires au bâtiment » a été réalisé par des entreprises spécialisées qui bâtissent selon les règles professionnelles. 26 bâtisseurs qualifiés, artisans et ouvriers professionnels, ont construit les 20 ouvrages recensés pour le compte de 21 entreprises différentes (en tant que mandataires et/ou cotraitants).

L'échantillon est assez large pour que les résultats soient caractéristiques du marché, afin de montrer une diversité de types d'ouvrages, de leur importance et de leur utilisation.

Caractéristiques du marché

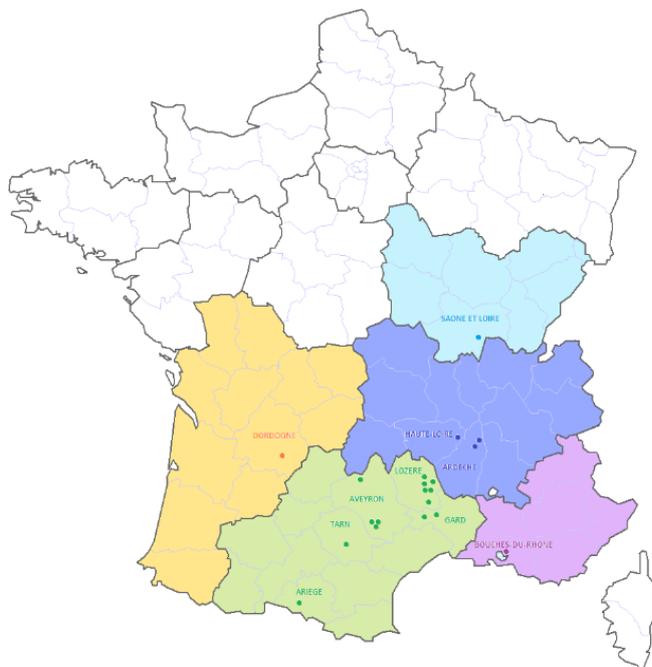
4 parmi ces chantiers sont issus du marché public (25%) et 16 du marché privé (75%). 14 ouvrages sont des créations en pierre sèche liées à des aménagements ou des constructions nouvelles. 5 sont des restaurations d'anciens murs de soutènement souvent patrimoniaux. 1 chantier présente des murs de restauration et de création.

Utilisation de l'ouvrage

Tous les chantiers sont « accessoires au bâtiment », c'est-à-dire qu'ils font partie d'un bâtiment, ou se trouvent à proximité d'un bâtiment ou qu'ils le touchent. Leur fonctionnalité est en lien avec le bâtiment, soit pour participer à sa stabilité, son système de drainage de terrain ou son système de fermeture (clôture, portail), soit pour soutenir un chemin qui a pour objet d'accéder au bâtiment. Certains chantiers ont des éléments incorporés pour une utilisation secondaire, tels des escaliers, des niches et/ou des bancs.

Localisation des ouvrages

Cinq régions sont concernées par l'étude : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur.



Des chantiers ont été diagnostiqués dans 10 départements : Ardèche - 2 chantiers, Ariège - 1 chantier, Aveyron - 4 chantiers, Bouches-du-Rhône - 1 chantier, Dordogne - 1 chantier, Gard - 2 chantiers, Haute-Loire - 1 chantier, Lozère - 6 chantiers, Saône-et-Loire - 1 chantier, Tarn - 1 chantier.

Type de pierre

Ces chantiers ont utilisé des types de pierres différentes : basalte (1 ouvrage ; Aveyron), calcaire (4 ouvrages ; Ariège, Bouches-du-Rhône, Dordogne et Saône-et-Loire), gneiss et schiste (1 ouvrage ; Tarn), granite (2 ouvrages ; Ardèche et Lozère), granite, phonolite et calcaire (2

ouvrages ; Haute-Loire et Ardèche), grès (4 ouvrages ; Aveyron et Gard) et schiste (6 ouvrages ; Lozère et Gard). Certains ouvrages sont bâtis avec un mélange de différents types de pierre, notamment les chantiers contemporains, où la pierre est utilisée de manière décorative, on remarque particulièrement l'utilisation de lauzes de phonolite et de quartz.

12 ouvrages ont été bâtis avec la pierre du site, de démolition et/ou de réemploi. 5 ouvrages ont été bâtis avec de la pierre de carrière et 3 ouvrages avec un mélange des deux solutions.

Les pathologies ou désordres potentiels

Les ouvrages ont été bâtis dans les trois dernières années par des bâtisseurs qualifiés et ne présentent actuellement aucune pathologie.

Cependant, le diagnostic sur place a révélé certaines difficultés ou dangers potentiels, à surveiller dans le temps.

L'ensemble des murs de soutènement sont dimensionnés correctement, en utilisant le coefficient de sécurité le plus élevé pour la cohésion du remblai (0kPa) ou pour l'angle de frottement du remblai.

Les préconisations :

- Suivre les ouvrages de référence tous les deux ou trois ans pour observer leur état et analyser l'évolution des éléments identifiés ci-dessus.
- Suivre les ouvrages de référence sur une période de dix ans pour évaluer l'impact de certains éléments sur des potentiels désordres dans le cadre d'une garantie décennale.
- Mettre en place une journée de formation technique pour les professionnels qui ont soulevé le besoin d'être plus à l'aise avec l'utilisation des abaques réalisés par des ingénieurs, et de pouvoir poser leurs questions techniques.
- Utiliser les fiches techniques du retour d'expérience des 20 chantiers comme outil pédagogique pour sensibiliser les bâtisseurs sur les risques potentiels pour la sécurité des usagers, et les désordres éventuels qui peuvent subvenir.
- Créer une fiche technique de protocole d'entretien pour les propriétaires des murs.
- Identifier une solution pour enrober les racines des arbres à proximité du mur.

Concernant la pierre sèche, le travail d'identification et d'analyse d'une vingtaine de chantiers représentatifs du marché et bâtis selon ces Règles a commencé en 2017, avec des chantiers de Dordogne, de Lozère et du Tarn. Ce travail s'est poursuivi en 2018 dans d'autres départements et a été validé en décembre 2018 par la C2P.

L'utilisation pour les chantiers de référence de différents types de pierres sur le territoire du Massif central participera à la promotion de la pierre sèche sur toute cette zone et y sera donc un levier pour le développement du marché. Ce projet fait partie des quatre actions déposées par l'association dans le cadre du projet LAUBAMAC et sera présenté lors des Journées Nationales de la Maçonnerie (JNM) les 22 et 23 mars 2018 à Paris.

2.4 LAUBAMAC : Documents de communication techniques et pédagogiques pour les professionnels et les collectivités

Dans le cadre de LAUBAMAC, l'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS) a travaillé sur trois outils de communication afin de promouvoir la filière pierre sèche : un dépliant, une pochette technique, ainsi qu'une exposition permanente à l'Espinas (Ventalon en Cévennes, siège de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche), et itinérante dans le Massif central, sur la filière et le métier de bâtisseur.

La conception de ces trois outils a fait l'objet de nombreuses réunions techniques de la commission « communication » ABPS, en collaboration avec les artisans de l'association et le graphiste Marc Guerra (marcguerra.com). L'action a démarré en 2016, et ces outils sont réalisés à ce jour.

Le dépliant



Dépliant ABPS recto

Dépliant ABPS p.2 et 3

Dépliant ABPS verso

Le dépliant ABPS a été tiré à 8000 exemplaires en 2016. Il constitue un outil de communication important et efficace pour la filière, l'Ecole professionnelle de la pierre sèche et l'association ABPS.

Très utile lors des manifestations, salons, animations, visites techniques, il est distribué à un public très large et diversifié, composé aussi bien de stagiaires de la formation professionnelle ou tout public, que de partenaires techniques.

Il sert par ailleurs de relais de communication, *via* les délégués départementaux ABPS, dans les 21 départements, les 4 régions et les 2 pays étrangers (Espagne, Italie) où sont présents les 53 membres professionnels du réseau. Ce document constitue un aperçu des actions que mène ABPS, et fait apparaître les détails de contact (coordonnées, site web...).

La pochette technique

La pierre sèche

du savoir-faire à la filière



Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches
une association nationale
de professionnels du BTP
spécialisés dans les techniques
de constructions en pierres sèches

La pochette technique, tirée à 8000 exemplaires, est un support de communication destiné principalement aux élus, collectivités, prescripteurs, professionnels, etc.

Elle peut contenir de nombreux documents à l'intérieur, grâce à son format A4, ses 2 volets et son rabat.

Huit fiches techniques relatives à l'association ABPS, à la technique, à la formation et à la qualification, au paysage, aux règles professionnelles, à la recherche scientifique, aux chantiers, et au marché peuvent également être distribuées.

L'exposition itinérante sur la filière pierre sèche et le métier de bâtisseur

Cette exposition a été réalisée par les membres de la commission communication ABPS, toujours en collaboration avec le graphiste Marc Guerra.

Composée de 10 panneaux, (Du savoir-faire à la filière : la pierre sèche – L'association ABPS – La formation et la qualification – La technique pierre sèche – Les paysages – Le métier de bâtisseur – La recherche scientifique – Le marché et l'approvisionnement – Les règles professionnelles – Les chantiers), elle présente la spécificité de la pierre sèche et du métier de bâtisseur. Par ailleurs, la mise en lumière de cette jeune filière dynamique permet de saisir ses enjeux, depuis la carrière jusqu'aux ouvrages exemplaires.



L'exposition itinérante « Du savoir-faire à la filière pierre sèche » dans les bureaux ABPS à l'Espinass

L'exposition itinérante sert de support de communication dans les salons et les diverses manifestations du Massif central. Elle a été montrée lors de visites à l'École professionnelle de la pierre sèche (étudiants de l'ENSAM par exemple), aux Journées Nationales de la Maçonnerie (JNM) à Marne-la-Vallée en 2018, sur l'Aubrac à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'inscription des chemins de Saint Jacques de Compostelle au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2018 (au PNR Aubrac, à l'office de tourisme, au centre permanent de la photo...), au CFA Méjannes-

lès-Alès dans le Gard, au département de la Lozère pour les journées du patrimoine...

L'exposition permanente est située au rez-de-chaussée du bâtiment principal ABPS à l'Espinass. Il s'agit d'un lieu scénographique en visite libre, composé à la fois des panneaux d'exposition, de photos, et de constructions en pierre sèche réalisées par des membres ABPS.

2.5 La garantie décennale pour les constructions en pierre sèche

La garantie décennale est devenue impérative pour le développement de la filière pierre sèche depuis que la loi Pinel de 2015 exige le numéro de police de la garantie décennale sur tous les devis et toutes les factures des artisans et des micro-entrepreneurs.

ABPS a été sollicitée par la compagnie d'assurance MAAF pour travailler sur la question de la garantie décennale des ouvrages construits en pierre sèche. ABPS a sollicité également les représentants de la SMA BTP sur ce sujet. De 2014 et 2017, ABPS a travaillé avec ces deux compagnies pour définir un cadre technique des types d'ouvrages et le niveau de compétences nécessaire permettant d'accorder une garantie décennale à une entreprise. Ce cadre est désormais en application à la MAAF et est en cours d'étude à la SMA BTP. En parallèle, l'homologation des règles professionnelles a permis de faire reconnaître les constructions de murs en pierre sèche accessoires au bâtiment, comme « technique courante » par les assureurs, et donc identifiables et assurables par la garantie décennale.

2.6 Structuration de la filière : conférences et réunions de travail

L'association ABPS contribue à l'animation et au développement de la filière « pierre sèche » à tous les niveaux. Le but est de participer à la structuration du réseau existant, de renforcer la cohérence territoriale de la filière pierre sèche qui a une envergure locale, régionale, nationale et internationale. Egalement de représenter l'association ABPS en faisant part de ses actions lorsqu'une sollicitation apparaît.

8 mars 2018 : Visite de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) à l'Espinas



26 étudiants de l'ENSAM et leur professeur sont venus à l'Espinas le 8 mars afin de découvrir la technique pierre sèche et le territoire. En voyage d'étude, ils ont travaillé sur la thématique de la désertification des centres bourgs à Ispagnac, Saint Martin de Lansuscle et Barre des Cévennes, avant de se rendre à l'Espinas pour une visite technique et pour comprendre le contexte économique de la filière pierre sèche. Accompagnés par le délégué ABF (Architecte des bâtiments de France) pour la Lozère ainsi que par une journaliste (revue Diagonale), les futurs architectes ont apprécié la découverte de cette technique.

Cathie O'Neill – directrice ABPS – et Marc Dombre – membre fondateur et vice-président – ont présenté l'association, le travail sur la filière et le patrimoine pierre sèche des Cévennes. Emma Titouah, assistante de projet ABPS, les a ensuite conduits sur un site spectaculaire dans un hameau privé, où la pierre sèche contemporaine est omniprésente. Durant l'après-midi, ils ont pu passer à l'action, en maniant les outils et les pierres aux côtés de Marc et de Bruno Durand.

22 et 23 mars 2018 : les Journées Nationales de la Maçonnerie (JNM) à Marne-la-Vallée (77420)

Les 22 et 23 mars 2018 a eu lieu la deuxième édition des JNM, après celle de 2015, dans les locaux de l'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux à Paris). Organisées par un comité scientifique et coordonnées



par Anne-Sophie Colas de l'IFSTTAR, elles ont regroupé plus de 150 participants venant de plusieurs pays : des scientifiques, des architectes, bureaux d'études et autres prescripteurs (services départementaux), des associations spécialisées...

Cathie O'Neill, directrice ABPS, accompagnée de Marc Dombre, vice-président, Sébastien Clot, membre professionnel de l'Ardèche et Sylvain Olivier, délégué départemental de l'Hérault, ont participé à ces deux journées.

Le contenu était dense et intéressant, avec des interventions techniques et scientifiques qui se sont enchaînées, suivies par des débats avec la salle et des tables rondes.

Cathie O'Neill a présenté les objectifs du programme LAUBAMAC – Consolider et développer les filières des lauziers et des bâtisseurs en pierre sèche du Massif central -, les 14 actions qui le composent, portées par sept partenaires, et les premiers résultats (mise en réseau des professionnels, meilleure connaissance des marchés de la lauze et de la pierre sèche, indications scientifiques sur la résistance de la lauze calcaire, sensibilisation des futurs partenaires envers ces techniques spécialisées....).

Elle a également fait une intervention sur le retour d'expérience des murs en pierre sèche dans le cadre des règles professionnelles, avec la présentation de quatre chantiers de référence.

5 avril 2018 : Participation à un colloque sur le thème « Architecture, paysage et identité des territoires ruraux » à Paris



L'Association Nationale des Nouvelles Ruralités (ANNR), avec le concours du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a organisé le 5 avril à Paris un colloque sur l'architecture le paysage et les identités des territoires ruraux. Il s'est déroulé au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) à Paris. L'idée était de croiser les expériences, les témoignages et les projets entre paysagistes, architectes, acteurs économiques, universitaires et grands élus.

L'ANNR agit comme un levier et une force de proposition pour interpeler et informer les membres du gouvernement concerné par les territoires ruraux et leur développement.

Cathie O'Neill a été invitée à cette journée afin de présenter le travail que mène ABPS pour le développement de la filière pierre sèche en France, ainsi que le programme LAUBAMAC. La journée était riche en rencontre et échanges, avec la perspective de nouveaux partenariats.

Il est possible de visionner une interview de Cathie O'Neill sur le site web ABPS www.pierreseche.fr.

9 avril 2018 : Rendu officiel de l'étude de marché des filières lauze et pierre sèche dans le Massif central au Parc national des Cévennes et présentation du point d'étape de la thèse du doctorant Yannick Fogue-Djombou de l'IMT Mines Alès



Dans le cadre de LAUBAMAC, le Parc national des Cévennes a mis en place une étude de marché pour effectuer une analyse des filières de la lauze et de la pierre sèche à l'échelle du Massif central. Lancée en juillet 2017 et réalisée par le groupement MIDI-MARKETING et Espitalié Consultants, elle a été présentée le 9 avril 2018 au Parc national des Cévennes.

Une soixantaine de personnes étaient présentes, dont la moitié d'artisans (carriers, couvreurs, bâtisseurs en pierre sèche), l'UNICEM Lozère, les porteurs de projet du programme LAUBAMAC, (Parcs naturels Régionaux des Monts d'Ardèche, des Causses du Quercy, des Grands Causses, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère, L'IMT Mines Alès, et l'association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches). D'autres représentants de la sphère publique et associative étaient au rendez-vous également (Sous-préfecture, Conseil départemental de la Lozère, Architectes des Bâtiments de France Aveyron et Lozère, Fondation du patrimoine, Maisons Paysannes de France), ainsi qu'une dizaine de représentants de la sphère de la recherche, avec des étudiants de l'IMT Mines Alès et plusieurs bureaux d'étude.

L'étude de marché est téléchargeable sur le site web ABPS www.pierreseche.fr.

Présentation du point d'étape de la thèse du doctorant Yannick Fogue Djombou de l'IMT Mines Alès

Suite au rendu de l'étude de marché, Yannick Fogue-Djombou, doctorant de l'IMT Mines Alès, a présenté un point d'étape de sa thèse « Approvisionnement en matériau local de lauze calcaire en garantissant sa non gélivité à l'échelle du Massif central », qui fait également partie des actions LAUBAMAC, et sera terminée en 2019. L'ensemble de participants ont été très intéressés par le sujet de la thèse et par les axes de recherche menés par Yannick.



6-7 septembre 2018 : PECSRL 2018 : Colloque international « Paysages européens et qualité de la vie ».



Le 28ème Colloque international of the permanent européen conférence for the study of the rural landscape « *Paysages européens et qualité de la vie* » a eu lieu en 2018 à Clermont-Ferrand et Mende. Des représentants d'une trentaine de pays ont participé aux journées dédiées à approfondir des connaissances liées à la notion du paysage et de son impact sur le développement économique et territorial, ainsi que sur la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Lors de cet évènement, Cathie O'Neill, directrice ABPS, a présenté « Dry stone constructions in mountain areas : an ancient and highly contemporary technique ». Cette présentation sur la technique et les qualités de la pierre sèche, présente dans de nombreux pays des participants du colloque, a suscité des nombreux commentaires et questions sur l'impact du développement de la filière pierre sèche en France.

Vous pouvez télécharger le programme avec les participants et sujets d'intervention sur le site web ABPS www.pierreseche.fr.

14 septembre 2018 : Une conférence sur l'association ABPS et la filière pierre sèche à Nasbinals (Lozère, 48260)



Pour le lancement des journées européennes du patrimoine sur l'Aubrac et du week-end découverte « Murs en pierre sèche », l'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches a été invitée le vendredi 14 septembre à Nasbinals pour une conférence sur la filière pierre sèche.

Marc Dombre, vice-président et membre fondateur, a présenté les actions ABPS et la filière, devant une trentaine de personnes. Les deux membres professionnels Yannick Delmas et Jérôme Perona, respectivement de l'Aveyron et des Bouches-du-Rhône, étaient également présents pour interagir et répondre aux questions du public, curieux et intéressé. Les deux bâtisseurs ont par ailleurs été formateurs pour le week-end « Journées découverte murs en pierre sèche ».

A noter également que les participants ont pu découvrir l'exposition itinérante ABPS « Du savoir-faire à la filière » lors de la conférence. Cela a permis de continuer les échanges ensuite. C'est une belle dynamique autour de la pierre sèche qui s'amorce sur l'Aubrac, et qui annonce de futurs projets et partenariats autour de la pierre sèche.

28 et 29 septembre 2018 : Séminaire transfrontalier, « La pierre sèche : moteur de développement économique et social », Figueras, Espagne



Cathie O'Neill, directrice ABPS, a participé à une table ronde sur la professionnalisation du métier du bâtisseur lors de ce séminaire, qui a regroupé de nombreux acteurs de la pierre sèche, essentiellement catalans. Au total, une centaine de personnes a participé à ce colloque. La journée du vendredi a démarré par un résumé du contexte actuel de la pierre sèche en Catalogne.

Plusieurs thèmes ont ensuite été abordés, notamment le secteur viticole et oléicole, avec

un focus sur la restauration des terrasses de vignobles, où la pierre sèche est envisagée comme faisant partie d'un certain marketing territorial.

Un volet « formation et professionnalisation » a ensuite suivi, et Roger Solé Coromina, membre ABPS catalan, a fait une intervention sur « Le nouveau cadre de la profession de maçon spécialisé en pierre sèche », utilisant son parcours de qualification en France et l'exemple de sa propre entreprise pour illustrer ses propos. Lors de la table ronde qui a suivi, Cathie a évoqué les qualifications françaises (Certificat de Qualification Professionnelle « Ouvrier » et « Compagnon » professionnel en pierre sèche), la réglementation, la professionnalisation et les outils pour les entreprises et les donneurs d'ordre. La journée du samedi s'est plus focalisée sur le lien entre pierre sèche et tourisme durable.



4 octobre 2018 : Colloque national « Territoires ruraux : espaces de créativité et d'innovation », à Saint Germain de Calberte, Lozère



Organisé par le PeTR Sud Lozère (ex Association Territoriale Causses Cévennes), avec le soutien du GAL Causses Cévennes, de la Région Occitanie et du Département de la Lozère, ce colloque national avait pour objet l'innovation possible et réelle dans les espaces ruraux.

En s'appuyant sur les ressources qui leur sont spécifiques, en mettant en œuvre un mode de coopération entre acteurs, les territoires ruraux imaginent, organisent et construisent une dynamique attractive et différente du modèle dominant.

Cathie O'Neill, directrice ABPS et Marc Dombre, vice-président, sont intervenus lors d'une visite de terrain des participants à Saint Germain de Calberte. L'objet de la conférence/discussion portait sur l'association ABPS et son rôle dans la structuration de la filière pierre sèche. Dans quelle mesure le développement de cette filière génère-t-il un dynamisme économique local, mais aussi national ? Quel est l'impact de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche sur les emplois et la visibilité du métier ? Une présentation qui a suscité de nombreuses questions et un débat riche et intéressant avec les élus et les techniciens des collectivités et associations de développement locales.

2.7 Un accompagnement pour les donneurs d'ordres et porteurs de projets

L'association ABPS accompagne sur demande des donneurs d'ordres et prescripteurs qui souhaitent élaborer des Cahiers de Clauses Techniques Particulières (CCTP) spécifiques aux ouvrages en pierre sèche depuis 2002. Elle réalise aussi des diagnostics et conseils de restauration d'ouvrages partout en France. ABPS encourage des donneurs d'ordres à inclure les qualifications CQP comme garantie de compétences des exécutants. La liste des professionnels qualifiés CQP, tenue à jour par l'association, est diffusée lors de chaque action de conseil auprès des futurs prescripteurs.

ABPS réalise également des diagnostics de restauration de sites en France à la demande des collectivités, des donneurs d'ordres, des assureurs, des associations. C'est un travail technique qui demande le déplacement d'un artisan spécialisé, et la rédaction d'un dossier d'analyse et de préconisations.

Le diagnostic se veut être un outil clair permettant aux donneurs d'ordres de connaître l'état des ouvrages et les différents aspects de l'organisation des chantiers de reconstruction des murs, de s'approprier et de mettre en place une stratégie opérationnelle pour la restauration du site. Il permet également la recherche de financements, la constitution d'un cahier des charges pour des travaux professionnels ou pour une formation sur site etc...

Par ailleurs, tout au long de l'année et selon leur territoire, les membres ABPS ont donné leurs avis et conseils tant à des collectivités qu'à des particuliers pour des restaurations de sites en pierre sèche ou projets divers intégrant ce mode constructif. Beaucoup de temps est consacré à ce travail, indépendant du marché lui-même mais indispensable pour son déclenchement.

2.8 Accompagner l'émergence de nouveaux projets et partenariats

Un accompagnement technique et professionnel : la démarche consiste à participer au développement de la nouvelle filière "pierre sèche" en France, à élaborer et faire homologuer des nouvelles qualifications, à former et qualifier des jeunes professionnels compétents pour répondre à un marché qui exige une haute technicité (murs de soutènement routiers, ouvrages exemplaires), à accompagner des jeunes entreprises dans leurs démarches de professionnalisation, à participer aux projets des partenaires sur des territoires divers.

L'association ABPS reste à la disposition de groupements de professionnels, associations et institutions sur d'autres territoires pour partager et transférer son expérience de structuration et d'action et pour toute aide et appui nécessaires dans leur développement.

Des exemples d'appui aux projets territoriaux, nationaux ou internationaux pour le développement de la filière pierre sèche en 2018 avec la participation des membres ABPS :

RESEAU NATIONAL

7 et 8 mai 2018 : Expertise ABPS sur l'Aubrac



L'année 2018 est la célébration du vingtième anniversaire du classement UNESCO du Chemin de St Jacques de Compostelle qui traverse l'Aubrac. Toute l'année des conférences et animations ont eu lieu pour fêter ce classement qui valorise le patrimoine culturel, paysager et architectural de ce territoire magnifique.

A la demande du tout nouveau Parc naturel régional d'Aubrac (officialisé en mai 2018), Cathie O'Neill et Yannick Delmas se sont rendus les 7 et 8 mai pour des visites de sites pierre sèche. Il s'agissait d'une expertise pour déterminer la viabilité des sites granite, basalte et calcaire pour des animations « tout public », de la formation professionnelle ou pour des chantiers d'entreprise.

Guidés par le technicien du PNR, Clément Graffouillère, et accueillis à chaque fois par des élus locaux, Cathie O'Neill et Yannick Delmas ont visité et analysé 6 sites différents sur les deux jours, avec une réunion de synthèse à la fin du séjour présidée par André Valadier, président du PNR et grand homme de l'Aubrac.



ABPS travaille en partenariat avec cette structure depuis 2016, pour accompagner la valorisation de la pierre sèche de ce territoire.

Projet de développement de la filière pierre sèche dans le Tarn



En juin 2018, lors de la commission permanente, les élus du département du Tarn ont voté favorablement pour une étude de terrain destinée à analyser le potentiel du développement de la filière pierre sèche dans le département du Tarn. La pierre, très diversifiée en termes de types géologiques, est présente sur différents territoires du département, ainsi que de nombreux

ouvrages, mais la pierre sèche semble en général méconnue ou oubliée. Cette étude a commencé en septembre 2018. Erwan Hénou, délégué départemental et bâtisseur professionnel, travaille actuellement en coordination avec Cathie O'Neill pour identifier les acteurs actuels et potentiels de la filière, de la carrière jusqu'au commanditaire. L'action se terminera par une conférence sur la filière cet hiver.

Ce projet a émergé suite à une rencontre en mai 2017 à Albi entre des représentants ABPS et ceux des services départementaux du Tarn et des élus du conseil départemental. Il va très certainement renforcer le lien établi récemment entre ABPS et l'association « Granit et pierres de Sidobre », qui représente les carrières du Sidobre, deuxième bassin d'exploitation de granit de France après la Bretagne.

RESEAU INTERNATIONAL

INTERREG : Un projet transfrontalier avec la région Grand Est, la Belgique et le Luxembourg



L'association ABPS est entrée de manière officielle dans le programme « **Pierre sèche dans la Grande Région** » à partir de juillet 2018, remplaçant la FFPPS qui s'est désistée du projet.

Ce programme transfrontalier se déroule depuis 2016 dans le cadre des fonds européens INTERREG avec la France, la Belgique et le Luxembourg. Après une visite en Lorraine en février (Cathie O'Neill, Thomas Brasseur, Sébastien Clot et Janick Blanchot) pour discuter avec les partenaires et un remaniement du programme, ABPS prend en charge la partie française de la formation professionnelle et qualifiante. En plus de la participation de l'équipe ABPS en place, Janick Blanchot de Langres a été

embauché par l'association à temps partiel pour être le lien ABPS dans le Grand Est. Cathie O'Neill, Pierre Fabre et Janick sont rendus à plusieurs reprises sur le territoire du programme pour des réunions et des conseils de restauration des sites.

Une première formation d'initiation destinée aux professionnels s'est déroulée à Rezonville, sous l'égide du formateur ABPS Sylvain Olivier. 8 stagiaires ont pu découvrir la technique de restauration d'un mur de clôture avec une partie en soutènement.

16, 17 et 18 juin : Festival « Sassi e non solo » en Italie du nord



La deuxième édition du festival « Sassi e non solo » a eu lieu du 16 au 18 juin à Terragnolo en Italie. ABPS a déjà participé à cet événement en 2017.

Cette année, plusieurs équipes d'Italie, une équipe japonaise et un groupe de bâtisseurs ABPS ont été en compétition pour bâtir un mur de soutènement.

L'équipe ABPS, composée de Bruno Sergent, membre professionnel de Corrèze, Alessandro Arganese, le délégué ABPS pour l'Italie et

Romain Pfister, stagiaire CQP N2 de 2017, a gagné, à égalité avec une équipe italienne ! C'était l'occasion de participer à un événement européen culturel et ludique, de rencontrer des bâtisseurs venant d'horizons différents, de créer des liens et de renforcer le réseau.

3. Actions de communication

La communication est fondamentale pour le développement de la filière. L'association ABPS s'efforce de répondre positivement autant que possible aux demandes de présence dans des salons et diverses manifestations liés à l'artisanat et à l'éco habitat. A chaque fois que cela est pertinent, l'association met en place des démonstrations de techniques de construction en pierre sèche avec la participation bénévole des membres ABPS, et monte également un stand d'information, afin d'animer ces journées et de stimuler l'intérêt pour la pierre sèche.

Le site web reflète le travail de l'association et annonce les stages et formations à venir. Les relations avec des journalistes et les médias tout au long de l'année et la contribution aux publications permettent de communiquer avec un public large ou spécialisé. Participer également à certains concours peut donner une autre résonance au travail sur la filière.

Une commission « Communication » a été formée en 2014 pour réfléchir sur les outils et actions de communication à mettre en place, et se réunit 2 à 3 fois par an.

En 2018, avec la création de l'exposition sur le métier de bâtisseur et la filière pierre sèche, cette commission s'est réunie très régulièrement.

3.1 Le site web www.pierreseche.fr



Véritable « journal de bord » des activités de l'association, de la formation, du marché, de la filière, de la publication, de la presse et de la documentation, le site web est à la fois une précieuse base de données et un moyen d'informer sur les actions à venir, grâce aux « pages d'actualité ». Une attention particulière a été apportée à la partie « ouvrages » et « chantiers » du volet « Marché », permettant de créer une vitrine du travail réalisé par les membres du réseau ABPS.

En effet, il y a eu une volonté de la part de l'association d'identifier, de classifier et de rendre visibles les chantiers construits récemment, afin d'illustrer à la fois la diversité des utilisations, des pierres, et aussi des lieux des ouvrages patrimoniaux, contemporains et/ou artistiques. Ce panel de bâti stimule le regard sur ce mode constructif actuel et participe au développement du marché pierre sèche (murs de soutènement, de clôture, niches écologiques, ponts, mobilier urbain, escaliers...).

La mise à jour régulière de cet outil, qui est un dispositif de communication, est indispensable pour l'association aujourd'hui, car il rend son travail visible pour les professionnels, les partenaires et le grand public. Il informe également des formations mises en place par ABPS.

3.2 La newsletter ABPS

Cet outil de communication lié au site internet a été créé en 2016 par Emma Titouah. Depuis sa création, 4 publications trimestrielles ont été envoyées à l'ensemble des membres ABPS, des



partenaires, et des nombreuses personnes qui se sont inscrites spontanément sur le site web www.pierreseche.fr pour la recevoir.

Elle est destinée à informer les membres ABPS, les partenaires ainsi que toutes autres personnes intéressées sur les actions en cours et à venir.

Cet outil permet également de communiquer massivement une information particulière à tous les contacts de la base de données (ex : La publication annuelle des Règles professionnelles).

Actuellement, la base de données ABPS recense plus de 950 contacts.

À tout moment, un internaute peut s'inscrire à la Newsletter ABPS lorsqu'il surfe sur le site, et recevoir ainsi toutes les actualités concernant l'association, la formation, le marché, la filière et la publication. Elle permet également de renvoyer directement sur le site. Sa création a permis de mettre à jour la base de données des contacts, qui est réactualisée en permanence.

3.3 Salons, conférences, manifestations et démonstrations locales

20 mars -> 30 juin 2018 : Le Printemps de la pierre, « La pierre tout azimut », 4ème édition



Pour la quatrième année consécutive, l'association ABPS est partenaire du « Printemps de la pierre » mis en place par MACEO.

Il s'agit d'une communication globale sur les conférences, animations, formations et évènements divers organisés par les professionnels, associations et autres acteurs du Massif central. Les formations de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche, à l'Espinas en Cévennes ou dans d'autres communes, sont publiées sur le site.

Pour savoir plus sur les programmations et sur le travail de mise en réseau : <https://vivierpierrecentral.com>.

SALONS :

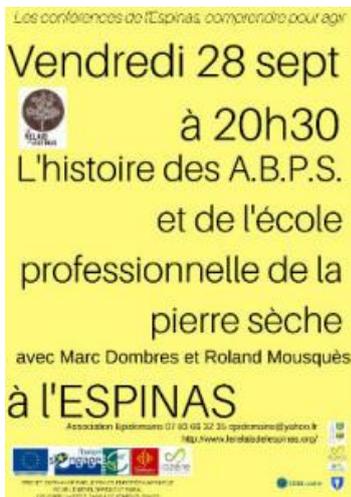
14 mars 2018 : Salon TAF (Travail Avenir Formation) à Mende

Depuis plusieurs années déjà, l'association ABPS participe au salon TAF, un évènement organisé par la Région Occitanie. Ce salon regroupe à la fois les employeurs et les organismes de formation. Emma Titouah y a tenu un stand ABPS. De nombreuses personnes se sont intéressées aux actions de l'association et aux formations l'Ecole professionnelle de la pierre sèche. Ce salon est une bonne occasion de communiquer et de se rendre visible au niveau du département. Par ailleurs, les panneaux de la nouvelle exposition itinérante « Du savoir-faire à la filière : LA PIERRE SECHE » ont permis au stand d'être plus visible que les années précédentes, et ont attiré un public diversifié.



CONFERENCES :

28 septembre : Conférence sur l'histoire de l'association ABPS



Marc Dombre et Roland Mousquès, deux membres fondateurs ABPS, ont été invités par Epi de Mains, l'association chargée de l'animation du hameau de l'Espinass, dans le cadre des « Conférences de l'Espinass, comprendre pour agir », afin de témoigner sur l'histoire de l'association des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches et la création de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche. Une soixantaine de personnes étaient présentes (locaux, membres Maisons Paysannes de France...), à l'écoute et curieuses. Après leur présentation, un échange entre le public et les anciens artisans a clôturé la soirée.

La conférence s'est déroulée à l'étage du Café-restaurant « Le Relais de l'Espinass », dans les locaux de l'association Epi de Mains, en face des bureaux ABPS.

Cet échange a été enregistré, il est ré écoutable sur le site web du Relais de l'Espinass.

17 novembre : les rencontres de la Maison Rouge, St Jean du Gard

Cathie O'Neill a été invitée à la Maison Rouge, musée national à St Jean du Gard, le 17

novembre, pour présenter les actions de l'association ABPS pour le développement de la filière pierre sèche lors des rencontres « Quelle actualité pour les musées de société ? »

Cet évènement, regroupant de nombreux participants et représentants des musées de France, a également été l'occasion de rencontrer des représentants des musées de Québec.



DEMONSTRATIONS :

12 mai 2018 : Fête de l'écotourisme à Valleraugue (Gard, 30570)



Suite au succès de la 1ère édition, Valleraugue a réitéré la fête de l'écotourisme qui a eu lieu le samedi 12 mai 2018. Sylvain Olivier, délégué territorial de l'Hérault, était présent, tout comme en 2017. La manifestation était axée sur la biodiversité, et s'adressait au grand public et aux professionnels. Sylvain a bâti un mur de soutènement en schiste roulé de rivière, qui restera le long du parking. De nombreuses conférences ont

eu lieu tout au long de la journée dans une salle où le public a pu découvrir l'exposition itinérante ABPS "Du savoir-faire à la filière".

13 mai 2018 : Les 3èmes rencontres agricoles de Ganges (Hérault, 34190)



Pour la troisième édition de son salon de l'agriculture, la ville de Ganges a organisé une journée de démonstrations (dressage de chiens de berger, de chevaux lusitaniens, pêche à la truite, fauconnier, forgerons, tourneurs sur bois...). Sylvain Olivier, membre ABPS délégué territorial de l'Hérault, a participé à cet événement. La démonstration de construction d'un mur en pierre sèche a malheureusement été annulée à cause du mauvais temps. En revanche, le bâtisseur a présenté l'exposition ABPS « Du savoir-faire à la filière » à la Mairie

de Ganges, ce qui a suscité de nombreuses questions et un grand intérêt de la part du public, autour de la technique pierre sèche, du métier de bâtisseur, de l'association ABPS, du marché actuel...

25, 26 et 27 mai 2018 : Les métiers du patrimoine à Florac Trois Rivières (Lozère 48400)

En 2016 et 2017, cette manifestation a eu lieu à Mende. En 2018 c'est au tour de la sous-préfecture de Lozère d'accueillir « Les métiers du patrimoine », qui mettent à l'honneur les filières et métiers manuels : carriers, couvreurs, maçons, charpentiers, ferronniers, menuisiers, potiers, sculpteurs et bâtisseurs en pierre sèche ! Sous le chapiteau, plusieurs ateliers de démonstration, en présence des professionnels et des artisans du patrimoine, étaient accessibles au public.





Une belle équipe de membres ABPS a participé à l'évènement. Au total, 9 bâtisseurs lozériens (Marc Dombre, Laurent Vergélys, Julien Méquignon, Rémi Folcher, Clément Robin, Petyo Yordanov, Christian Emery, Eve Giamporcaro et Sébastien Robert) se sont relayés tout au long du week-end, afin de bâtir une clède cévenole en pierre sèche. Le dimanche, les charpentiers ont pu poser une ferme sur le bâti en pierre sèche !

Cathie O'Neill, la directrice ABPS, était présente le samedi. C'était aussi l'occasion de communiquer sur leur savoir-faire, la technique pierre sèche, l'association ABPS... Des professionnels du CFA Henry Giral de Mende et les Compagnons du devoir de Rodez étaient également présents.

12 juin 2018 : Découverte des métiers de la construction au CFA Méjannes-lès-Alès (Gard, 30)



Le Centre de Formation des Apprentis de Méjannes-lès-Alès a organisé une journée de découverte autour des métiers de la construction. L'association ABPS a été invitée pour présenter le métier de bâtisseur en pierre sèche.

Dans la cour du CFA, Rémi Folcher, membre ABPS lozérien a bâti une voûte en pierre sèche devant de nombreux visiteurs curieux de cette technique.

Emma Titouah a pu présenter l'exposition sur la filière et

communiquer autour des actions de l'association et de l'Ecole. C'était une journée riche en échanges constructifs, et cela a permis de renforcer les liens avec le CFA.

15 et 16 septembre 2018 : 2 journées découverte « Murs en pierre sèche » sur l'Aubrac (Lozère)

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'inscription des Chemins de Saint Jacques de Compostelle au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc naturel régional de l'Aubrac a sollicité l'association ABPS pour mener 2 journées découverte « Murs en pierre sèche » sur les communes de Saint Côme d'Olt et Nasbinals – Saint Chély d'Aubrac, les 15 et 16 septembre, lors des journées européennes du patrimoine.



Ces ateliers de construction à destination du tout public ont été menés par deux professionnels ABPS, Yannick Delmas, membre aveyronnais, et Jérôme Pérona, membre des Bouches-du-Rhône.



Les groupes étaient composés d'une dizaine de personnes, d'âges et d'horizons différents, tous animés par l'envie de bâtir. Ils ont ainsi restauré deux portions de murs en pierre sèche, une dans la vallée du Lot et l'autre sur le plateau de l'Aubrac.

Ce week-end de découverte, riche en échanges et rencontres, a permis une sensibilisation efficace autour de la technique pierre sèche, et a par ailleurs contribué à la restauration

du patrimoine vernaculaire, partie intégrante de l'identité paysagère du territoire de l'Aubrac.

1^{er} novembre 2018 : Démonstration de construction d'un mur de soutènement en pierre sèche à la fête de la châtaigne de Lasalle (30460)



Pour la deuxième année consécutive, Clovis Gros (30), bâtisseur professionnel et membre ABPS a fait une démonstration de construction d'un mur en pierre sèche en granite à Lasalle dans le Gard, à l'occasion de la fête de la châtaigne qui a lieu chaque année depuis plus de vingt ans dans la commune.

Amateurs et professionnels se retrouvent lors de cette manifestation pour présenter leurs savoir-faire ; le site a vu défilé 5000

visiteurs cette année ! Accompagné par deux autres bâtisseurs, qui ont suivi la formation itinérante CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche », Clovis a tenu un stand ABPS, documents de communication à l'appui, avec entre autres l'exposition ABPS sur bâche. Tout en bâtissant un mur en pierres sèches, ils ont pu échanger sur les actions de formation de l'association, la filière pierre sèche et L'École professionnelle.

REPRESENTATION ABPS :

Des très nombreuses représentations sont réalisées par des délégués territoriaux et membres ABPS tout au long de l'année, dans des réunions techniques et des conférences. Par exemple le 15 juin, Yannick Delmas, délégué du Cantal, a donné une conférence « Pierre sèche ; filière d'avenir » à la délégation Auvergne de la Fondation de patrimoine à Saint Urcize.

Certains membres représentent également ABPS lors des inaugurations officielles et d'autres événements importants. Par exemple, Marc Dombre, vice-président de l'association ABPS, était présent au lancement officiel de la saison 2018 de Maison Rouge, le Musée des vallées cévenoles à Saint Jean du Gard (30) qui, inauguré en 2017, est aujourd'hui classé Musée de France. La pierre sèche est bien sur mise en valeur au sein des expositions et l'évènement a rassemblé plus de 2000 personnes.

3.4 Ateliers de sensibilisation

Ces ateliers, le plus souvent mis en place sur une journée, permettent aux personnes intéressées d'avoir une première approche des techniques de la pierre sèche, de rencontrer un professionnel et de poser leurs questions. Certains participants poursuivent ensuite leur recherche de connaissances avec une formation d'initiation sur 5 jours. Ces actions ne sont pas incluses dans le bilan pédagogique du centre de formation ABPS, qui concerne uniquement la formation professionnelle continue.

17 octobre 2018 : Accueil de l'École de la Nature et du Paysage de Blois

Le 17 octobre 2018, pour la cinquième année consécutive, une classe de deuxième année de l'École de la nature et du paysage de Blois (41) est venue à l'Espinas, pour découvrir l'Association ABPS et l'École professionnelle de la pierre sèche. Les 24 jeunes et leurs 3 professeurs ont été accueillis par Cathie O'Neill, Marc Dombre, vice-président et Pierre Fabre, salarié ABPS. Sous un soleil radieux, les étudiants ont découvert le site de l'Espinas, la technique de construction en pierre sèche. En montant sur la crête au-dessus du hameau, ils ont pu croquer, carnet de dessin sous la main, la vue panoramique imprenable des Cévennes au Mont Lozère.



PARTENARIATS AVEC LES ECOLES :

8 novembre 2018 : Visite d'une classe d'un collège SEGPA d'Alès (30, Gard)



Durant une journée à l'automne, une quinzaine de jeunes se sont rendus à l'Espinas pour visiter l'École professionnelle de la pierre sèche. Au programme, présentation rapide des actions de l'association, visite de la crête et sa vue imprenable, le sentier d'interprétation. Après un pique-nique sur la terrasse du Bistrot, un atelier de construction a été encadré par Pierre Fabre. Les jeunes ont ainsi pu manipuler les outils et bâtir eux-mêmes une voûte, ils étaient....ravis !

19 et 20 novembre : Visite du collège de Vialas (48, Lozère)

Les 19 et 20 novembre 2018, deux classes de 4ème du Collège du Trenze de Vialas sont venues à l'Espinas pour découvrir l'association ABPS et l'École professionnelle de la pierre sèche.

Après une présentation en salle avec Emma Titouah, assistante de projet ABPS, et une visite de la crête, les huit jeunes ont été encadrés par Pierre Fabre, responsable technique et formateur pour un atelier pierre sèche. Ils ont pu manipuler les outils et les pierres présentes sur le site, aborder la taille, et enfin construire une voûte, grâce aux conseils avisés de Pierre Fabre.



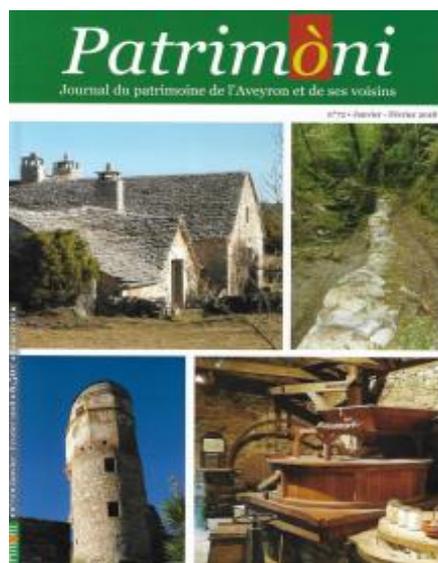
3.5 Les médias

Toutes les rencontres ou demandes d'information sont suivies par l'équipe ABPS, qui envoie des documents et des photos aux journalistes, ou les accompagne sur le terrain à la rencontre des artisans, sur demande et en fonction du thème de l'article, de l'émission, du documentaire ou du film.

➤ LA REVUE DE PRESSE ABPS

Des très nombreuses articles de presse locales sont publiés toute au long de l'année, voici une sélection des articles avec une envergure régionale ou nationale.

Patrimoni, janvier-février 2018



Pour son édition de janvier/février 2018, le bimestriel Patrimoni a publié un dense article sur la restauration récente d'un *secador* (ancien séchoir à châtaignes) et d'une *levada* (canal d'irrigation), au Fel, commune aveyronnaise située au coeur de la seule réserve naturelle régionale du département.

Yannick Delmas, membre professionnel ABPS, a encadré ce double chantier. Il s'est entouré de bénévoles de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux de l'Aveyron). L'article a été rédigé par Yannick et les propriétaires des lieux. Le chantier du *secador*, démarré en juillet 2016, s'est terminé en juin 2017, nécessitant plus de 70 jours de travaux. Cette restauration a bénéficié d'une aide financière du Conseil départemental de l'Aveyron, et a été soutenue par la Fondation du patrimoine. La restauration

de la *levada* s'est faite sur une quinzaine de jours. L'article est par ailleurs enrichi d'un encadré présentant les multiples intérêts de la technique pierre sèche.

Maisons Paysannes de France, édition nationale, mars 2018

La pierre sèche a enfin ses règles professionnelles

Les Règles professionnelles pour la technique de construction des murs en pierre sèche sont désormais disponibles.

Coordonnées par l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'État), ces règles ont été reconnues par la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC) comme « techniques courantes » de la filière du Bâtiment et des travaux publics. Elles constituent par ailleurs un cadre de référence pour les constructeurs, les maîtres d'œuvre et les assureurs pour les ouvrages en pierre sèche « accessoires au bâtiment ». Elles renforcent la visibilité de ce mode constructif auprès des donneurs d'ordres et contribuent à ouvrir le marché.

Cet ouvrage contient également les nouveaux abaques de dimensionnement des murs de soutènement issus des travaux de recherche scientifique (144 abaques pour 4 types géologiques de pierre).

On peut commander le document à l'ABPS L'Espinas, 48 100 Ventralon-en-Cévennes 04 66 32 58 47 - laurence@abps.fr



Suite à la publication de l'ouvrage « Techniques de constructions des murs en pierre sèche : REGLES PROFESSIONNELLES », un co-edition ABPS/E NTPE, la revue nationale de Maisons Paysannes de France a croqué l'ouvrage dans ses pages d'actualité du mois de mars.



La revue mensuelle de référence du paysage, Paysage Actualités, a consacré un article aux Règles professionnelles de la pierre sèche, élaborées par ABPS (co-édition ENTPE/ABPS), et publiées au mois de novembre 2017.

L'article intitulé « La pierre sèche : expressive, solide et drainante », revient sur les qualités techniques et environnementales de ce mode constructif qui a toute sa place dans le paysage contemporain.

Un encadré donne la parole à Erwan Henou, membre ABPS et délégué territorial du Tarn, afin qu'il explique le dispositif de retour d'expérience pour les règles professionnelles, et le rôle de ces règles pour le développement de la filière et du marché.

VMF, mai 2018

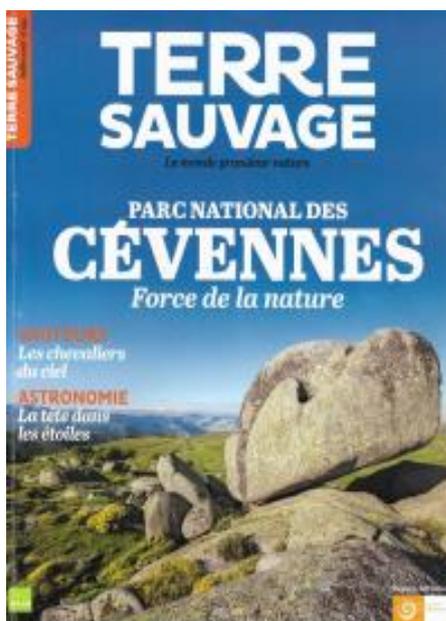


Dans son édition de mai 2018, la revue Viellles Maisons de France fait un focus sur le patrimoine et l'architecture en Lozère. Ce numéro inédit consacré au « Pays des grands espaces » a fait une chronique sur l'association ABPS et l'Ecole professionnelle de la pierre sèche, en se penchant particulièrement sur le volet formation.

Les deux axes de formation (l'un professionnalisant et l'autre pour un public plus large) y sont détaillés, de même que les deux formations qualifiantes CQP « Ouvrier » et « Compagnon professionnel en pierre sèche ».

La journaliste, Marie-Pascale Vincent, achève son article en évoquant le [colloque national « Rencontre des lauziers et des bâtisseurs en pierre sèche »](#) qui aura lieu à Florac Trois Rivières les 4 et 5 avril 2019 dans le cadre du programme LAUBAMAC.

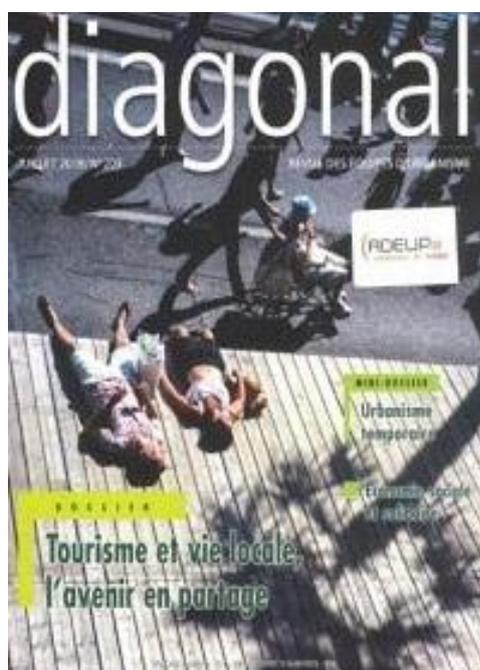
Terre Sauvage, juillet 2018



En juillet 2018, le Parc national des Cévennes est à l'honneur dans le magazine Terre Sauvage. Le numéro s'intitule « Parc national des Cévennes, force de la nature ». Le dossier sur le Parc fait alterner de magnifiques photos de paysages cévenols ou caussenards et de sa faune et sa flore préservées, avec différents portraits d'acteurs qui vivent sur ce territoire.

Ainsi, la parole est donnée tour à tour à un apiculteur, une agricultrice, un berger, un garde moniteur, à la directrice ABPS Cathie O'Neill et à des membres professionnels de l'association en train de restaurer une terrasse agricole sur un chantier à Vialas (Lozère, 48220). C'est en évoquant le paysage bâti des Cévennes que le journaliste a fait une passerelle sur l'association et l'Ecole professionnelle de la pierre sèche.

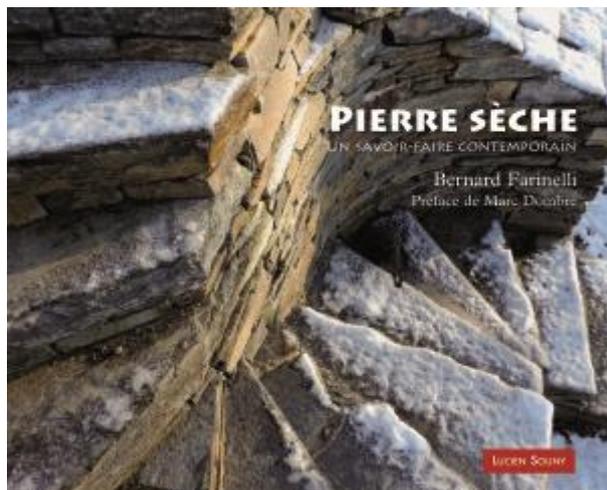
Diagonal, juillet 2018



La revue mensuelle des équipes d'urbanisme Diagonal s'est intéressée aux actions de l'association ABPS et à la filière pierre sèche. Un dossier documenté sur le Parc national des Cévennes intitulé « Habitants et touristes : la pierre sèche en trait d'union », met en exergue le travail de professionnalisation de la filière via les actions ABPS. Un travail a été mené sur la qualification, avec les CQP « Ouvrier » et « Compagnon professionnel en pierre sèche », l'approvisionnement en pierre, les Règles professionnelles, disponibles depuis novembre 2017, la recherche scientifique avec les nombreux partenariats avec de grandes écoles (Ecole nationale des travaux publics, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, l'Ecole centrale de Lyon...), autant d'actions qui participent à la structuration de la filière pierre sèche au niveau régional, national et même international.

➤ PUBLICATIONS ET COLLABORATION LITTÉRAIRES

Pierre sèche, un savoir-faire contemporain



« Un passionnant retour en arrière, une fine analyse du présent, des perspectives d'avenir, voilà ce que nous propose cette nouvelle et riche contribution à la pierre sèche et à son développement », précise Marc Dombre (ABPS) dans sa préface.

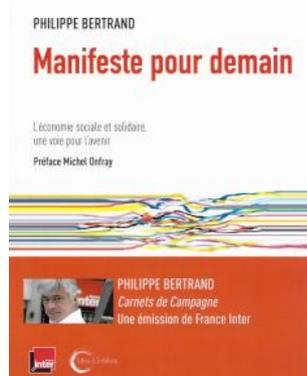
En effet, ce livre écrit par Bernard Farinelli, donne à voir l'extraordinaire monde de la pierre sèche issue des techniques millénaires. Longtemps l'apanage de l'agriculture paysanne, la pierre sèche a conquis tous les continents. Un temps oubliée au profit de

matériaux « modernes », elle est aujourd'hui redécouverte : la reconnaissance de ses qualités – intrinsèques, patrimoniales et environnementales – suscite un spectaculaire engouement de la part du grand public et des collectivités. Par ailleurs, la prise en compte du paysage et de la nécessité de retrouver les savoir-faire pour en respecter l'essence permet à la pierre sèche de se renouveler. Au-delà des pratiques et des gestes que se sont réappropriés les artisans bâtisseurs, cet ouvrage explique et montre le cadre historique, ethnologique, symbolique et poétique. Car on ne comprend et on ne travaille la pierre sèche qu'avec cette vision globale.

L'association ABPS remercie tous les journalistes, auteurs et documentaristes qui ont participé, de près ou de loin, à la promotion des actions de l'association pour le développement de la filière pierre sèche et de l'École professionnelle de la pierre sèche.

Manifeste pour demain, Philippe Bertrand, mai 2018

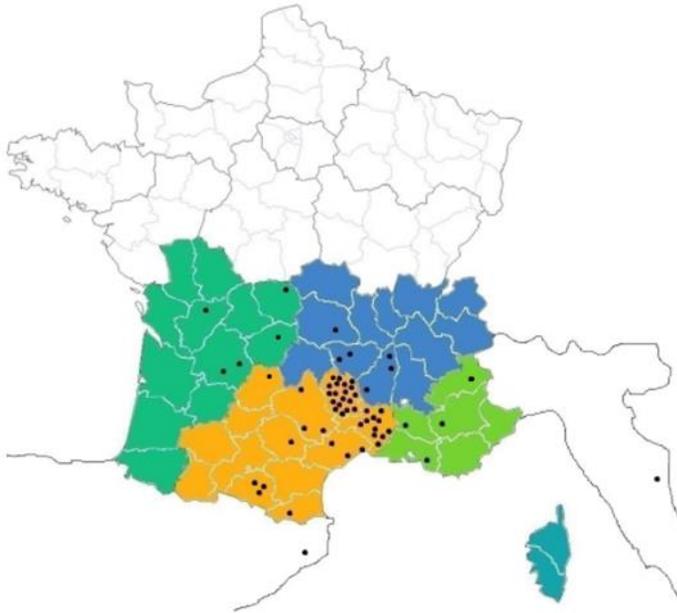
En 2015, Cathie O'Neill, directrice ABPS, avait été contactée par l'équipe de l'émission Carnets de campagne, diffusée sur France inter du lundi au vendredi à 12h30.



Philippe Bertrand, le créateur et animateur de l'émission l'avait interrogée sur l'École, les actions de l'association et le développement de la filière pierre sèche.

Le livre **Manifeste pour demain** est en quelque sorte un condensé de 11 années d'interviews « Carnets de campagne », qui retrace les initiatives locales et solidaires. Une page est consacrée à l'association ABPS et la création de l'École professionnelle à l'Espinas. Le livre est paru aux éditions Libre et Solidaire.

4. Vie associative



L'association ABPS représente la profession du bâtiment spécialisée dans les techniques de construction en pierre sèche au niveau national. Les membres sont des professionnels inscrits auprès d'une Chambre de Métiers au répertoire du bâtiment et/ou filière BTP, qui travaillent ou qui ont travaillé de façon quotidienne dans des entreprises spécialisées et dans le marché de la pierre sèche (certains membres fondateurs sont également des artisans à la retraite).

Fin 2018, l'association compte 53 professionnels(les) du bâtiment issu(e)s de 19 départements, 4 régions, dont

deux membres à l'étranger (un en Espagne et un en Italie). La demande de nouvelles adhésions augmente tous les ans.

C'est un réseau professionnel, actif et dynamique au service de la filière. La Charte de qualité ABPS, signée par tous les membres, renforce ainsi ce professionnalisme en exigeant de ses membres des compétences techniques élevées et de nombreux engagements liés à la filière et au marché.

En 2018, deux nouveaux membres ont rejoint l'association : Julien Méquignon (48) et Sébastien Pousse (46).

4.1 Les réunions et la participation associative des membres

Tous les membres professionnels de l'association s'impliquent de façon bénévole dans les réunions et commissions diverses, les manifestations publiques, les interventions en milieu scolaire, etc, quand ils sont sollicités par l'équipe, et en fonction de leur disponibilité.

7 et 8 juillet 2018 : Week end associatif à l'Espinas



Les membres ABPS se réunissent au moins une fois par an pour partager un moment « festo-constructif » à l'Espinas, siège de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche à Ventalon en Cévennes (48160).

Cette fois-ci, ils étaient plus d'une quinzaine à se retrouver pour finir le couronnement du mur derrière l'atelier, débroussailler, entretenir le site. Le soleil était au beau fixe, et entre une partie de pétanque, un

barbecue et le bâti, le weekend a su concilier travail, moments de détente et de partage !

Le Conseil d'Administration et le bureau

Chaque fois que cela est nécessaire et que des décisions requièrent un débat et l'avis de chacun, les membres ABPS se réunissent en Conseil d'Administration et discutent de tous les sujets importants du moment. Les membres du bureau ABPS suivent en permanence les dossiers importants en cours d'année et répondent à chaque fois qu'ils sont sollicités par la directrice sur des questions techniques.

MEMBRES	RÔLE ASSOCIATIF	COLLEGE
Thomas BRASSEUR	Président	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Laurent BOCKEL	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Fleur CHAUVET	Conseil d'Administration	Salariés
François CLERGUE	Secrétaire adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants
Sébastien CLOT	Trésorier adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants
Yannick DELMAS	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Philippe DEUBEL	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Marc DOMBRE	Vice-Président	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Christian DUMAS	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Bruno DURAND	Secrétaire adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Christian EMERY	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Franck FABRE	Trésorier adjoint	Entreprises et travailleurs indépendants
Rémi FOLCHER	Secrétaire	Entreprises et travailleurs indépendants
David FONTAYNE	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Eve GIAMPORCARO	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Clovis GROS	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Erwan HENOU	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Vincent MOUGEL	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Sylvain OLIVIER	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants
Didier RIEUX	Trésorier	Entreprises et travailleurs indépendants
Emile SANTACREU	Conseil d'Administration	Entreprises et travailleurs indépendants (membre de droit)
Laurent VERGELYS	Conseil d'Administration	Salariés



En 2018, l'Assemblée générale a eu lieu à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gard à Alès le 16 février avec une quarantaine de personnes représentées.

Un Conseil d'Administration a eu lieu le 6 juillet à Soudorgues dans le Gard.

L'association a pris l'habitude de délocaliser des réunions du Conseil d'administration chez les membres ABPS quand cela est possible. Cela permet de découvrir des paysages et des ouvrages, de favoriser la rencontre et

l'échange... Des CA ont déjà eu lieu en Dordogne, dans l'Hérault et dans plusieurs lieux en Lozère... Le 6 juillet, sous un soleil radieux, c'est Clovis Gros qui a accueilli les membres du CA dans sa maison familiale.

4.2 La mutualisation des compétences entre professionnels

Depuis la création de l'association, les membres ABPS ont appris à se rencontrer et à travailler ensemble sur leurs chantiers. Tous reconnaissent que la mise en commun des compétences de chacun *in situ*, ainsi que celle de leur matériel, permet à la fois un échange très formateur pour tous sur les plans techniques et pratiques, et a apporté un meilleur rendement dans l'exécution de certains chantiers d'envergure. Selon l'importance et l'urgence liées à certains ouvrages, l'embauche de personnel intérimaire, formé aux techniques pierres sèches vient compléter la richesse de ces rencontres. Un bel exemple de cette mutualisation était le chantier de Valon dans l'Aveyron mené en 2018 par Yannick Delmas et Sébastien Clot.

Le projet de Valon, Lacroix Barrez (12)

Ce projet est né fin 2014 avec la volonté des élus de la commune de Lacroix Barrez, dans le nord Aveyron, de déclencher une prise de conscience sur l'importance de la sauvegarde du site de Valon. Le site comprend un château du XIIème siècle avec son village et ses alentours et se positionne sur un éperon rocheux dans la vallée de la Truyère. La mairie avait pour objectif principal de lutter contre l'incendie et d'arrêter le phénomène d'embroussaillage du site en réinstallant des porteurs de projets à vocation agricole : cultures de plantes aromatiques, médicinales, petits fruits et pâturages. Pour cela, elle a été accompagnée par la Chambre d'Agriculture et a mené durant deux ans des études en y associant différents partenaires et habitants. Un multi partenariat financier a permis de réaliser différents diagnostics et de mettre en place un plan de financement pour la réalisation des travaux. La mairie a compris l'importance de la technique de construction en pierre sèche sur ce site. Elle a ainsi décidé de préserver le patrimoine environnemental et bâti en réhabilitant 280m² de murs en pierre sèche (170m² de soutènement et 110m² de clôtures); ce qui a permis de remettre en service environ 1.5 hectares de terrasses cultivables.

ABPS a réalisé un diagnostic pierre sèche afin de déterminer les ouvrages à restaurer et a contribué à la rédaction du CCTP. La mairie a ainsi pu écrire et publier un appel d'offre qui a permis la restauration des ouvrages en pierre sèche selon les règles professionnelles.

Le terrassement a été sous-traité à une entreprise de TP local et le chantier d'insertion « Trait d'union » a réalisé 15 jours de travail à 6 personnes pour finir le terrassement manuel des murs et glaner toutes les pierres à bâtir. Pour réaliser les travaux, ce sont 20 bâtisseurs professionnels ou en apprentissage (14 avaient la qualification CQP 2 et/ou 3) qui se sont relayés durant 12 semaines (de janvier à avril 2018) avec une moyenne de 5 bâtisseurs par semaine.

Compte tenu de l'exemplarité de cette action, l'ampleur du projet public et sa dynamique rassembleuse et pédagogique, ABPS a décidé de primer le projet de Valon « Chantier pierre sèche de l'année 2018 ».

4.3 Dons et mécénat

Au-delà de la présence en réunion ou de travail en commission, certains membres ABPS donnent de leurs temps bénévolement pour réaliser des actions qui apportent à l'association. Egalement, pendant l'année 2018, ABPS a reçu certains dons anonymes. Elle a aussi été primée par le Crédit Agricole de la Lozère, qui a fait un don de 500€ pour récompenser les actions exemplaires de l'association. Thomas Brasseur et Cathie O'Neill se sont rendus à Florac le samedi 3 février à l'Assemblée générale du Crédit Agricole pour présenter ABPS et pour recevoir le prix.

Merci à tous ceux qui ont réalisé des prestations bénévoles, qui ont fait des dons ou qui ont récompensé ABPS pour son travail. Votre aide est précieuse !

ABPS remercie ses partenaires en 2018

L'EUROPE à travers le FEDER (programme INTERREG)
Commissariat général de l'égalité des territoires (FNADT)
Sous-Préfecture de la Lozère et Sous-Préfecture de l'Aveyron
Le Parc national des Cévennes
La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
La Fédération Française du Bâtiment nationale et la CAPEB nationale
L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
L'École des Ponts Paris Tech (77) et l'ENTPE de Lyon (69)
L'IMT Mines Alès (30)
Centre de Formation Apprentis Agricole Piémont-Pyrénées (31)
L'Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire et L'École de la Nature et du Paysage de Blois (41)
L'École nationale d'architecture de Montpellier ENSAM (34)
L'Association Nationale des Nouvelles Ruralités ANNR
Les Parcs naturels régionaux :
Monts d'Ardèche, Causses du Quercy, Grands Causses, Aubrac, Pyrénées catalanes
Les partenaires INTERREG : Parc naturel de Lorraine, Parc naturel des Deux Ourthes, Parc naturel Haute Sûre
Forêt d'Anlier, Natur et Umwelt, Naturepark Möllerdall, AWAP
Le Département de la Lozère
Le Département du Tarn
Pierre Morel-A-l'Huissier, député de Lozère
Michèle Manoa et Robert Aigoïn, Conseillers départementaux du canton du Collet de Dèze (48)
Sophie Pantel et Francis Courtès, Conseillers départementaux du canton de Saint Etienne du Valdonnez (48)
Guylène Pantel et Denis Bertrand, Conseillers départementaux du canton de Florac (48)
Laurence Beaud et Bernard Palpacuer, Conseillers départementaux du canton de Langogne (48)
La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (48)
La commune de Cans et Cévennes (48)
La commune de Rezonville (57)
La commune de Collias (30)
La commune de Lacroix-Barrez (12)
La commune de Moissac Vallée Française (48)
La commune de Marchastel (48)
La commune de Montrodât (48)
La commune de Pied de Borne (48)
La commune du Pont de Montvert – Sud Mont Lozère (48)
La Commune de Sainte Cécile d'Andorge (30)
La commune de Saint Etienne Vallée Française (48)
La commune de Saint Julien du Tournel (48)
La commune de Ventalon en Cévennes (48)
La commune de Vialas (48)
Le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Aubrac (12)
Les Collèges Alphonse Daudet d'Alès (30) et du Trenze de Vialas (48)
Le Crédit Agricole de la Lozère
Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (09, 12, 30, 48)
La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
Les syndicats du bâtiment FFB (30 et 48) et CAPEB (30, 48, 52)
La Fondation du Patrimoine nationale et délégation de la Lozère
L'association « Maisons Paysannes de France », nationale et délégation de la Lozère
Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement CAUE (48), (30) et (12)
Pôle d'équilibre territorial et rural PETR Sud Lozère
Les associations « Artisans Lauziers Calcaire », ALC (12 et 48) et « Artisans des Schistes Lozériens », ASL (48)
Association des Métiers du Patrimoine (48)
L'ASA DFCI du Pont de Montvert (48)
SCIC Le Relais de l'Espinasson et l'association « Epi 2 Mains » et le Café-restaurant « Le Relais de l'Espinasson »
Maison Rouge : Musée national des vallées cévenoles à Saint Jean du Gard (30)
The Dry Stone Walling Association of Great Britain
International Terraced Landscape Alliance (ITLA)
EURL Schistes Rocher

